



Illustration - graphisme / Aline Gauthier

ET VOUS,
quelle est la vôtre ?



Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Etapes de construction du Plan.....	3
3. Organisation de la gouvernance	3
3.1. Constitution de l'équipe projet.....	3
3.2. Constitution de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi.....	4
4. Synthèse de l'état des lieux et analyse	4
4.1. Collecte des DMA.....	4
4.2. Traitement des DMA	5
4.3. Fonctionnement du service gestion des déchets	5
4.4. Actions de prévention des déchets en place	5
4.5. Quantités de DMA collectés.....	6
4.6. Valorisation des DMA collectés	6
4.7. Analyse des principaux gisements collectés et des coûts.....	7
5. Objectifs du plan.....	9
5.1. Objectifs stratégiques.....	9
5.2. Objectifs quantitatifs	10
6. Proposition d'actions.....	10
7. Moyens mis en œuvre	12
7.1. Moyens humains en interne	12
7.2. Moyens financiers dédiés.....	12
8. Fiches actions	13
Annexe.....	42

1. Introduction

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un document de planification territoriale, dont la finalité est à la fois stratégique et opérationnelle. Il a pour vocation d'encadrer la mise en œuvre de la politique de prévention des déchets ménagers et assimilés de Mauges Communauté pour les 6 années à venir.

Ce plan local de prévention des déchets est intégré au programme d'actions Économie Circulaire 2020-2025 validé en décembre 2020 ; ce dernier étant lui-même pleinement inscrit dans le Plan Climat Air Énergie Territorial. Il est donc complémentaire des actions inscrites dans ces deux plans au côté du Plan Alimentaire Territorial (PAT).

Labellisé en 2015 Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage, le territoire des Mauges est reconnu historiquement pour son travail sur la prévention des déchets et ses performances exemplaires en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés. En effet, une volonté politique forte a permis d'organiser, dès 2010, des actions de prévention des déchets. Ces actions, associées à l'optimisation du système de collecte (collecte robotisée des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et des emballages en porte à porte par quinzaine) et la mise en place d'une Redevance Incitative ont permis de rationaliser la production d'OMR.

Ce plan, comme les précédents, se veut ambitieux et tourné vers les usagers du service.

2. Etapes de construction du Plan

Le document s'appuie sur plusieurs diagnostics, dont l'étude de préfiguration à l'élaboration d'un programme d'actions Économie Circulaire réalisée par le bureau d'études TEHOP entre octobre 2019 et avril 2020.

Les phases de co-construction, concertation et consultation ont été réalisées selon le calendrier ci-dessous :

- 2020 : diagnostic du territoire, concertation avec les partenaires sur l'élaboration du programme économie circulaire, engagement de Mauges Communauté sur l'élaboration du PLPDMA ;
- Janvier – mars 2021 : construction des objectifs stratégiques et quantitatifs du PLPDMA par les élus de la commission politique des déchets ;
- Mars – juin 2021 : construction des propositions d'actions du PLPDMA par les services et les élus de la commission politique des déchets ;
- Juin – septembre 2021 : consultation des partenaires (annexe) ;
- Décembre 2021 : consultation de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du plan d'actions économie circulaire et du PLPDMA (annexe) ;
- Janvier- février 2022 : consultation du public (annexe) ;
- Mars 2022 : délibération adoptant le PLPDMA.

Le PLPDMA fera l'objet d'un bilan annuel présenté à la CCES et adressé à l'ADEME. Il sera réévalué à mi-parcours. Il fera l'objet d'un bilan final en 2026. Ce dernier s'appuiera sur les tonnages collectés en 2025.

3. Organisation de la gouvernance

3.1. Constitution de l'équipe projet

Elu référent :

- Vice-Président(e) en charge du pôle transition écologique et de la politique des déchets, M. Gilles PITON ;

Animateur du PLPDMA :

- Chargée de la prévention des déchets de Mauges Communauté, Mary GERARD.

Equipe de travail dédiée à la construction du PLPDMA :

Agents dédiés au service déchets :

- Chef de service gestion des déchets, Lucie CHEVROLLIER ;
- Chargée du pôle collecte et recyclage, Carine CHOQUART ;
- Chargée des déchèteries, Pascaline BOUQUET ;
- Chargé de la redevance incitative, Benjamin GELLEREAU ;
- Chargé des Animations, Franck COQUEREAU.

3.2. Constitution de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi

La CCES sera l'organe unique de contrôle et de suivi du plan d'actions Economie Circulaire et du PLPDMA.

Qui	Nbr	Détail
Élus Mauges Communauté	4	4 vice-présidents (Déchets, Développement Economique, Stratégie Ecologique, Aménagement)
Elus commissions	6	2 élus par commission (hors aménagement) représentant des 6 communes dont 1 issu des listes minoritaires
Agents service déchets	1	Chef de service ou chargé de mission prévention
Agents stratégie écologique et animation territoriale	1	Chargé de mission PCAET
Agents développement	1	Chef de service ou chargé de mission référent ECI ou chargé de mission EIT
Agent aménagement	1	Chef de service aménagement ou chargé de mission habitat
Représentants institutionnels	3	ADEME, CR, Valor3e
Représentants chambres consulaires	3	CCI / CA / CMA,
Clubs d'entreprises	1	1 représentant des clubs d'entreprises
Société civile	2	ZD en Mauges / Collectif pour l'emploi des Mauges

Les membres de la CCES s'engagent à suivre le Plan d'actions économie circulaire et le PLPDMA dans leurs durées.

La CCES sera sollicitée au moins une fois par an pour suivre et donner son avis sur les deux plans d'actions.

4. Synthèse de l'état des lieux et analyse

La synthèse ci-dessous est issue du diagnostic préalable à la construction du PLPDMA, réalisé en interne par le service gestion des déchets en juin 2020. Ce diagnostic a été réalisé à l'aide des documents suivants :

- Etude de préfiguration réalisée par le Bureau d'études TEHOP en vue de l'élaboration du programme d'actions Economie Circulaire 2020-2025 ;
- Rapport annuel du prix et de la gestion des déchets 2018 ;
- Caractérisations des OMR réalisées par le Syndicat mixte Valor3e en février 2020.

4.1. Collecte des DMA

Mauges Communauté fait appel à des prestataires pour réaliser les collectes suivantes :

- en porte à porte, en C0.5, les OMR et les emballages (les professionnels peuvent être collectés en C1 ou C2) ;
- en apport volontaire, le papier et le verre.

Elle confie à plusieurs opérateurs la collecte de textiles via des bornes d'apports volontaires.

La communauté d'agglomération dispose d'un réseau de 19 déchèteries ouvertes aux particuliers et aux professionnels. Depuis 2020, toutes les déchèteries disposent d'un contrôle d'accès dont le nombre de passages est limité à 18 par foyer. Les usagers peuvent toutefois demander l'octroi de passages supplémentaires sur demande argumentée. Les professionnels n'ont pas de limitation de passages.

4.2. Traitement des DMA

Le traitement des OMR et des emballages est confié au Syndicat mixte Valor3e dont la collectivité est membre. Hormis le textile, Mauges Communauté organise le traitement des autres flux en faisant appel à plusieurs prestataires.

4.3. Fonctionnement du service gestion des déchets

Le territoire a mis en place une redevance incitative en 2011.

Le service d'accueil des usagers tient une base de données à jour. Cette base permet d'activer le service auprès des usagers et de générer la facture de redevance incitative.

Celle-ci comprend un forfait d'accès au service et une part dite « incitative » calculée sur le nombre de levées du bac OMR pour chaque foyer.

Adossé à des actions de prévention des déchets, ce système a permis de rationaliser la production d'ordures ménagères. Ce flux est en baisse depuis 10 ans.

Le service gestion des déchets s'organise autour d'une direction et de 4 pôles :

- déchèteries,
- collecte,
- redevance incitative,
- prévention,

Des agents d'accueil et de terrain sont en contact avec les usagers pour les guider. Des actions de sensibilisation sont réalisées en milieu scolaire.

4.4. Actions de prévention des déchets en place

- animation des scolaires via l'équipe de sensibilisation en interne et des prestations externes,
- soutien logistique aux opérations de nettoyage nature,
- financement de gardiens valoristes pour recueillir le réemploi en déchèteries,
- distribution d'autocollants stop pub,
- mise à disposition de composteurs individuels,
- accompagnement à la mise en place de composteurs en restauration collective et quartiers,
- soutien et accompagnement des associations de broyage,
- communication sur la valorisation des végétaux au jardin,
- soutien à l'achat de couches lavables pour les foyers et les structures de la petite enfance,

4.5. Quantités de DMA collectés

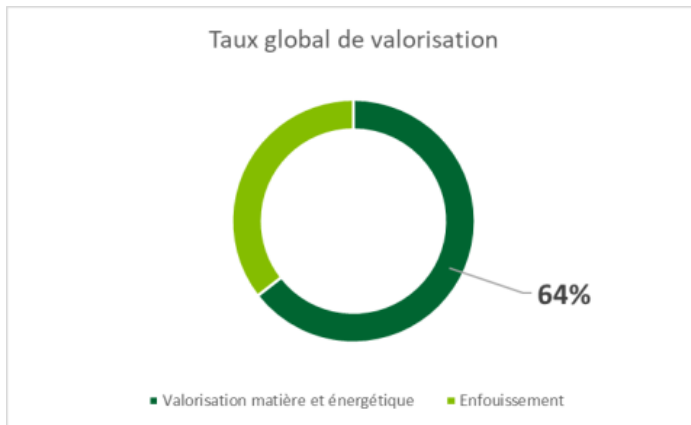
En 2019, Mauges Communauté a collecté 481 kg/habitant de Déchets Ménagers et Assimilés.

Tonnages DMA à enjeu	OMR	Végétaux	Gravats	Tout-venant	Verre	Emballages	Papier	DEA	Bois traité	Autres (DES, Réemploi, ...)	Totaux
Tonnages 2019	11 396	11 643	8 197	6 793	5 592	3 622	2 899	2 521	1 980	3 808	58 451
Ratios en kg/hab. 2019 121 088 hab.	94	96	67	56	46	32	23	20	16	31	481

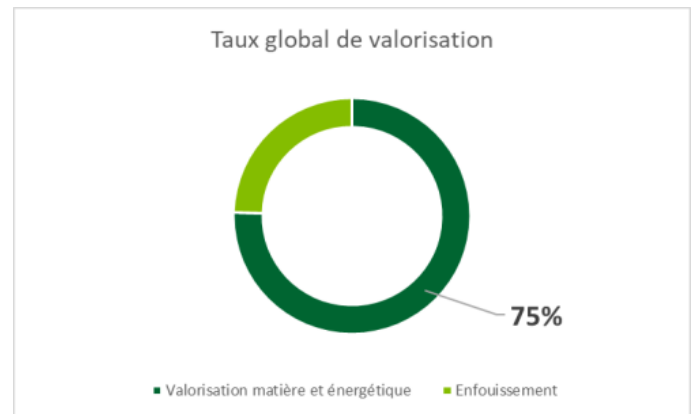
- Les ordures ménagères baissent régulièrement depuis 10 ans (prévention, redevance incitative, extension des consignes de tri).
- Les végétaux apportés en déchèteries baissent régulièrement depuis 2014 (pic à 123 kg/habitant).
- Le tout-venant apporté en déchèteries a augmenté de 10 kg/habitant depuis 2016 (notamment dû à des modifications de consigne de tri – comme la brique plâtrière auparavant dans les gravats).
- Les quantités d’emballages augmentent régulièrement et particulièrement depuis la mise en place de l’extension des consignes de tri.

4.6. Valorisation des DMA collectés

2019	OMR	Emballages	Papier	Verre	Déchèterie (hors gravats)	Total	%
Tonnage collecté	11 396	3 918	2 864	5 592	26 766	50 537	
Valorisation matière	1 000	2 242	2 757	4 732	18 456	29 188	61%
Valorisation énergétique	4 502	1 421	0	0	1 113	7 036	15%
Valorisation matière et énergétique	5 502	3 662	2 757	4 732	19 569	36 223	75%
Enfouissement	4 568	0	0	0	7 198	11 766	25%
					Total	47 989	100%



2019 – gravats compris



2019 – hors gravats

Outre les gravats, les OMR et le tout-venant constituent la partie la plus importante partant en enfouissement.

4.7. Analyse des principaux gisements collectés et des coûts

Les coûts inhérents à la gestion des déchets augmentent inexorablement depuis plusieurs années. Cette augmentation est liée à plusieurs facteurs conjugués :

- Investissements dans des infrastructures pour réduire l'impact environnemental des déchets (obligations réglementaires, recyclage, nouvelles filières de valorisation, ...)
- Augmentation des taxes comme la TGAP ;
- Baisse des prix de reprise des matériaux (papiers, cartons, plastique, ferraille,...)
- Augmentation des tonnages collectés.

L'augmentation de ces coûts se répercute nécessairement sur les usagers qui financent majoritairement la gestion du service (budget annexe autonome car facturation en redevance incitative).

Si la production de DMA stagne ou diminue légèrement dans les années à venir, les coûts liés à la gestion des déchets augmenteront significativement et continueront de se répercuter sur la facture des usagers (voir projection ci-après).

Parallèlement à l'enjeu environnemental, la prévention des déchets se révèle un outil indispensable pour éviter l'envolée des coûts inhérents à la gestion des déchets des ménages.

Le bilan du PLPDMA 2010-2015 montre, en effet, l'impact très positif des choix d'optimisation du service adossés à une politique de prévention ambitieuse, sur les coûts globaux de gestion du service et donc sur la facture des usagers.

Le PLPDMA 2021-2026 s'avère un outil déterminant pour contenir les coûts de gestion des déchets.

La prévention des déchets concerne tous les déchets du plus petit aux plus gros, du plus nocif au moins impactant, du plus coûteux à celui qui génère des recettes...

Cependant, quatre flux se démarquent et doivent faire l'objet d'actions de prévention dans le PLPDMA.

- 3 flux se démarquent par les quantités produites et les coûts de gestions induits :
 - o les OMR (11 400 t, 3 100 000 €, en 2019) ;
 - o le tout-venant en déchèteries (6 800 t, 725 000 € en 2019) ;
 - o les végétaux en déchèteries (11 800 t, 300 000 € en 2019).
- un flux se démarque par son coût :
 - o les emballages (3 622 t, 1 076 330 € en 2019)

1/ Les OMR

Le MODECOM réalisé en février 2020 par le syndicat mixte Valor3e analyse la composition des OMR. Sur les 94 kg d'OMR produits en moyenne par les habitants de Mauges communauté, voici, par ordre décroissant, les 4 principaux déchets qui le constituent :

- 29 kg de textiles sanitaires jetables (21 kg pour la part hygiénique, 8 kg pour la part papier souillé) ;
- 18.7 kg de fermentescibles dont 7.5 kg de produits alimentaires non consommés (gaspillage alimentaire) ;
- 14 kg de plastiques (dont 5 kg d'emballages, 4 kg de sacs poubelle) ;
- 5 kg de papiers.

Malgré les performances saluées à l'échelle nationale sur les OMR du territoire, les marges de manœuvre pour les réduire sont encore importantes.

En 2018, plusieurs territoires produisent, 70 kg par habitant.

Le lien ci-après présente une étude réalisée par l'association Zerowaste France qui compare les 100 collectivités les plus performantes en termes de collecte d'Ordures Ménagère : https://www.zerowastefrance.org/wp-content/uploads/2019/06/20190618_enquete-intercommunalites-2019.pdf

Une étude prospective réalisée en interne au service gestion des déchets montre qu'une **baisse de 24 kg d'OMR collectés par habitant en 2025** (pour un territoire accueillant 130 000 habitants) **permettrait d'économiser près de 850 000 euros annuels** (à coûts de collecte constant et de traitement selon la prospective de Valor3e entre 2019 et 2025). A contrario, une collecte stable d'OMR en 2025 par rapport à 2019 génèrerait un surcoût annuel de 320 000 €.

Les pistes de réduction des OMR seront présentées dans les prochains chapitres. Ils s'articulent autour de la baisse des fermentescibles, des textiles sanitaires jetables et d'une amélioration du tri.

2/ Le tout-venant :

Le tout-venant est composé des déchets qui n'ont pas de filières de valorisation. Les quantités de tout-venant varient fortement d'une déchèterie à l'autre car toutes les filières ne sont pas présentes sur l'ensemble des déchèteries. L'impact environnemental du tout-venant est très important parce que ces déchets sont enfouis. Avec un coût de collecte et de traitement de 107 € la tonne, il fait partie des déchets les plus onéreux. Ce flux est actuellement enfoui. Au cours des prochaines années, le coût d'enfouissement du tout-venant va augmenter du fait de l'augmentation prévue de la TGAP (65 € la tonne en 2025, contre 17 € en 2019). Un projet de valorisation en Combustibles Solides de Récupération (CSR) est à l'étude via Valor3e en partenariat avec Trivalis (85). Mais les coûts induits ne seront pas nécessairement moins importants.

Réduire le tout-venant par des solutions de réemploi et de recyclage permettrait de réaliser des économies substantielles. En effet, une collecte en **baisse du tout-venant de 10 kg par habitant en 2025**, sur un territoire accueillant 130 000 habitants, **permettrait de générer une économie annuelle de plus de 600 000 €**. A contrario, une collecte stable du tout-venant (56 kg par an et par habitant) induirait un surcoût annuel en 2025 de près de 400 000 € (à coût de collecte et de traitement constant avec une augmentation de la TGAP à 65 € la tonne).

3/ Les végétaux :

Les apports végétaux sont composés de pelouses, feuilles, branchages. Avec 96 kg par habitant en 2019, c'est la quantité de déchets la plus importante collectée sur le territoire. Les végétaux ne sont pas un déchet. Ils sont une ressource facile à valoriser au plus près des lieux de production par un retour au sol dans les jardins ou sur les parcelles agricoles des agriculteurs volontaires.

Une collecte en **baisse de 50 kg** de végétaux par habitant **permettrait de générer une économie de plus de 150 000 € par an en 2025**. A contrario, une collecte stable des végétaux induirait un surcoût de 22 000 € par an.

En menant des actions de réduction sur ces 3 principaux flux, plus de **1 600 000 €** pourraient être économisés annuellement en 2025.

Si aucune réduction n'est réalisée, un surcoût annuel de 740 000 € pourrait être constaté en 2025.

4/ Les emballages

Ce flux attire toute l'attention du service gestion des déchets. En effet, au même titre que les Ordures ménagères, ce flux est collecté en porte à porte. Malgré les aides apportées par Citéo, ce flux représente pour la collectivité une charge de plus d'un million d'euros par an.

Nous estimons que le ratio du flux emballages restera stable au cours des 5 prochaines années. En effet, la baisse de la consommation d'emballages à usage unique, via le développement de produits vrac et consignés, pourrait être contrebalancée par un meilleur tri des emballages du bac des ordures ménagères.

5. Objectifs du plan

5.1. Objectifs stratégiques

Philosophie du PLPDMA

Mauges Communauté souhaite poursuivre la démarche d'amélioration du service rendu aux usagers. L'objectif est d'optimiser les coûts de collecte, de traitement et de fonctionnement en proposant un service de qualité aux usagers et en rationalisant les déchets produits par l'ensemble des usagers du service (particuliers et professionnels assimilés).

Le territoire souhaite conserver son rôle de pionnier et s'attachera à étudier toutes les solutions innovantes pour poursuivre sa démarche de progrès, débutée voilà plus de 10 ans. L'ambition est de réduire les impacts environnementaux générés par la production de déchets des ménages et des assimilés en optimisant les coûts de collecte et de traitement des déchets pour les usagers. Au-delà de la baisse des DMA, la priorité sera donnée à la réduction de l'enfouissement du tout-venant.

Mauges Communauté réaffirme dans son plan de prévention des déchets son ambition de tendre vers un « Territoire zéro déchet zéro gaspillage ».

Si le PLPDMA, porté par le Sirdomdi de 2010 à 2015, a permis, par ses actions, de rationaliser la production d'OMR, le PLPDMA 2021-2026, porté par Mauges communauté, va s'attacher à poursuivre la baisse des OMR (notamment les biodéchets), à rationaliser les déchets apportés en déchèteries et à optimiser au mieux leur valorisation (notamment les végétaux et le tout-venant). L'ensemble des flux de déchets collectés par le service gestion des déchets fera l'objet d'actions spécifiques pour faciliter leur réduction et les valoriser.

Pour ce faire, l'objectif est de poursuivre et amplifier le travail de collaboration au sein des services de Mauges Communauté et, avec l'ensemble des acteurs du territoire, de consolider les dynamiques collaboratives et favoriser les initiatives citoyennes autour de la sensibilisation des publics et des changements de pratiques.

Quelles clés pour réussir le PLPDMA ?

- Des **objectifs clairement définis** et identifiés par tous ;
- Une ligne de **communication explicite** ;
- Des **moyens conséquents à la hauteur des objectifs** ;
- Des **actions concrètes**, déployées autour de la formation, de l'adhésion et de l'engagement des publics ;
- Restructuration du service apporté aux usagers (nombre de déchèteries,...) ;
- L'ensemble du service gestion des déchets (élus, agents) pleinement informés et investis ;
- Une **collaboration étroite** avec les **autres services de l'agglomération** et avec des **communes** via les différents plans d'actions ;
- Des **partenariats** renforcés avec les **acteurs du territoire** ;
- Un soutien aux **initiatives citoyennes** ;
- La place pour les **idées nouvelles**, les **innovations**.

5.2. Objectifs quantitatifs

Les objectifs de réduction proposés ci-dessous ont reçu l'avis favorable de la Commission politique des déchets

Tonnages DMA à enjeu	OMR	Végétaux	Gravats	Tout-venant	Verre	Emballages	Papier	DEA	Bois traité	Autres (DES, Réemploi,...)	totaux
Objectif de réduction en kg/hab	-24	-50	/	-10	-3	/	-3	+5	/	+7	-78
Pourcentage d'évolution sur les ratios	-25.5 %	-52%	/	-18 %	-6.5 %	/	-13 %	+25%	/	+22,5 %	-16 %
Objectifs en ratio en kg/hab	70	46	67	46	43	32	20	25	16	38	403
Tonnes collectées (estim. 130000 hab.)	9 100	5 800	8 710	5 980	5 590	4 160	2 600	3 250	2 080	4 940	52 110
Pourcentage d'évolution sur les tonnes collectées	-20%	-50 %	+6%	-12%	/	+14%	-10%	+30%	+5%	+30%	-11%

6. Proposition d'actions

Le PLPDMA s'articule autour de 2 axes transversaux liés à l'animation du plan, à la sensibilisation des publics et de 3 axes thématiques dont les objectifs sont de réduire les OMR, le tout-venant, les végétaux, l'ensemble des autres flux et de mieux les valoriser.

Le tableau ci-dessous regroupe les 27 actions proposées pour mettre en œuvre le PLPDMA.

- Les actions bleues sont déjà existantes via le plan d'actions économie Circulaire,
- Les actions vertes et rouges sont des actions spécifiques au PLPDMA

Axes	N°	Fiches actions	Nom des fiches actions	
			<p style="text-align: center;"> en vert - Fiches actions spécifiques PLPDMA- pointées prévention en rouge - Fiches actions spécifiques PLPDMA - pointées organisation duservice en bleu - Fiches actions issues du Plan d'action ECI </p>	
I. Coordonner et animer le PLPDMA en lien avec le plan d'actions Economie Circulaire et les autres plans d'actions	1.	FA spécifique	Coordonner la mise en œuvre du PLPDMA et animer des actions spécifiques du Plan ECI (économie circulaire de la biomasse, ...)	
	2.	FA spécifique	Communiquer de façon globale sur le programme	
II. Accompagner les citoyens dans le changement des modes de vie en lien avec le Plan d'actions ECI et l'ensemble des acteurs du territoire	3.	Complète la FA ECI	Sensibiliser le grand public aux démarches de réduction des déchets	
	4.	Complète la FA ECI	Sensibiliser les scolaires à la consommation durable-	
	5.	FA ECI	Développer les Eco-manifestations sur le territoire	
	6.	FA ECI	Renforcer le réemploi sur le territoire	
	7.	FA ECI	Soutenir et promouvoir le réseau de la réparation	
	8.	FA ECI	Lancer un appel à projets "initiatives citoyennes" vers une économie circulaire	
	9.	FA spécifique	Réduire le Gaspillage alimentaire	
	10.	FA ECI	Mobiliser les acteurs du tourisme (biodéchets / tri emballages / pique-nique zéro déchet)	
	11.	FA spécifique	Accompagner les professionnels dans la réduction de leurs déchets assimilés	
	III. Réformer l'accueil des usagers en déchèteries et accompagner la réduction des flux	12.	FA spécifique	Optimiser les déchèteries (nombre, fréquence, services)
		13.	FA spécifique	Élaborer un plan d'actions pour la réduction du flux tout-venant et le mettre en œuvre
14.		FA spécifique	Continuer et amplifier l'accompagnement des usagers sur la valorisation des végétaux	
15.		FA spécifique	Travailler sur la séparation des flux gravats	
16.		FA spécifique	Étudier les pistes de réemploi des flux de bois	
17.		FA spécifique	Agir sur les autres flux (plastique dur/polystyrène/ferraille/....)	
18.		FA spécifique	Déchets dangereux : sensibiliser à l'utilisation de produits moins impactant – permettre des apports constants	
IV. Accentuer la baisse des OMR	19.	FA spécifique	100 % de possibilités de tri et valorisation des fermentescibles d'ici à 2023	
	20.	FA spécifique	Trier en toute circonstance les déchets nomades : emballages/ verres/ déchets dangereux/biodéchets	
	21.	FA spécifique	Amplifier les actions en faveur des textiles sanitaires lavables	
V. Réduire et valoriser les autres flux	22.	FA spécifique	Mettre en œuvre l'optimisation générale du service de collecte des emballages	
	23.	FA ECI	Accompagner la réduction des emballages jetables dans les commerces de proximité	
	24.	FA spécifique	Affiner le schéma de collecte textiles des textiles linge chaussures - TLC	
	25.	FA ECI	Accompagner le développement de la consigne du verre	
	26.	FA spécifique	Papier –amplifier le Stop pub - améliorer le tri -mettre en place une action éco-exemplaire	
	27.	FA spécifique	Promouvoir et soutenir le numérique responsable et durable	

7. Moyens mis en œuvre

7.1. Moyens humains en interne

Au sein du service gestion des déchets, le pôle sensibilisation – constitué de 2.3 ETP- sensibilisation des publics, performances de tri - est actuellement attaché au pôle collecte. L'objectif est de créer un pôle dédié à la prévention des déchets attaché au pôle prévention des déchets.

3 ETP au sein du pôle prévention :

- 1 ETP dédié à la coordination du plan d'actions et articulation avec les autres plans d'actions,
- 1 ETP dédié aux animations scolaires et grand public,
- 0,5 ETP dédié au compostage individuel et partagé,
- 0,5 ETP dédié aux actions de sensibilisation en déchèteries,

1 ETP au sein du pôle collecte :

- 0,5 ETP dédié à la prévention des déchets des professionnels,
- 0,5 ETP dédié aux performances de tri
-

Soit 4 ETP dédiés au plan de prévention des déchets au sein du service gestion des déchets.

A ces ETP, est ajouté du temps de travail d'agents issus du service développement et du service animation territoriale, dédié aux actions Economie circulaires conjointes au PLPDMA.

7.2. Moyens financiers dédiés

Moyens financiers : 1 130 000 € sur 5 ans

Soit env. 225 000 € euros par an, répartis principalement sur les actions suivantes :

- Valoriser les restes de cuisine et de table (400 000 €),
- Valoriser des résidus végétaux (300 000 €),
- Sensibiliser le grand public (190 000 €),
- Sensibiliser les scolaires (110 000 €),
- Appel à projets initiatives citoyennes (55 000 €),
- Textiles sanitaires lavables (45 000 €)

8. Fiches actions

Sommaire

Axes		Actions
I. Animer le plan d'actions	1.	Coordonner la mise en œuvre du PLPDMA et animer des actions spécifiques du Plan d'actions économie circulaire
	2.	Communiquer sur le programme auprès des publics-cibles
II. Accompagner les citoyens dans les changements de modes de vie	3.	Sensibiliser le grand public aux démarches de réduction des déchets
	4.	Sensibiliser les scolaires à la consommation durable
	5.	Développer les éco-manifestations sur le territoire
	6.	Renforcer le réemploi sur le territoire
	7.	Soutenir et promouvoir le réseau de la réparation
	8.	Lancer un appel à projets "initiatives citoyennes" vers une économie circulaire
	9.	Réduire le gaspillage alimentaire
	10.	Mobiliser les acteurs du tourisme (biodéchets / tri emballages / pique-nique zéro déchet)
	11.	Accompagner les professionnels dans la réduction de leurs déchets assimilés
III. Réformer l'accueil des usagers en déchèterie et accompagner la réduction des flux	12.	Optimiser les déchèteries
	13.	Élaborer un plan d'actions pour la réduction du flux tout-venant et le mettre en œuvre
	14.	Continuer et amplifier l'accompagnement des usagers sur la valorisation des végétaux
	15.	Travailler sur la séparation des flux de gravats
	16.	Étudier les pistes de réemploi des flux de bois
	17.	Agir sur les autres flux (plastique dur/polystyrène/ferraille/mobilier/ Déchets d'Équipement Electriques et Electroniques (D3E)...)
	18.	Sensibiliser à l'utilisation de produits moins impactant – permettre des apports constants de déchets dangereux
IV. Accentuer la baisse des ordures ménagères résiduelles	19.	100 % de possibilités de tri et valorisation des fermentescibles d'ici 2023
	20.	Trier en toutes circonstances les déchets nomades : emballages/verres/biodéchets
	21.	Accentuer l'accompagnement vers le développement des textiles sanitaires lavables
	22.	Mettre en œuvre l'optimisation générale du service de collecte des emballages
V. Réduire et valoriser les autres flux	23.	Accompagner la réduction des emballages jetables dans les commerces de proximité
	24.	Affiner le schéma de collecte Textiles-Linge de maison-Chaussures (TLC)
	25.	Accompagner le développement de la consigne du verre
	26.	Papier : amplifier le stop pub - améliorer le tri - mettre en place une action éco-exemplaire
	27.	Promouvoir et soutenir un numérique responsable et durable

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité			Calendrier 2021-2025
Consommation Durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Energétique			
COORDONNER ET ANIMER LE PROGRAMME						
Action n°1	Coordonner la mise en œuvre du PLPDMA et animer des actions spécifiques du Plan d'actions ECI					
Lien avec les autres fiches actions : toutes		Lien avec les autres plans d'actions : Plan d'actions ECI/PCAET			Public cible : Habitants / Acteurs économiques / Communes	
Objectifs visés Le PLPDMA a pour objectif d'accompagner tous les acteurs du territoire, usagers du service, à réduire leur production de déchets ménagers et assimilés. Il s'inscrit dans le plan plus vaste d'économie circulaire de la collectivité au côté des autres plans d'actions PCAET et PAT de la collectivité. Les objectifs sont de : - Elaborer un programme d'actions en concertation avec les acteurs du territoire, - Définir des objectifs ambitieux, qui suscitent l'adhésion du plus grand nombre, - Fédérer les partenaires, - Animer le programme, - Suivre les indicateurs, - Réaliser les évaluations régulières (bilans annuels et bilans mi-parcours).					Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets / prévention) Partenaires Mauges Communauté (Service stratégie écologique, pôle développement, service communication) Acteurs-relais du territoire (chambres consulaires, associations d'entreprises, associations citoyennes, centres sociaux...)	
Enjeux : Appropriation des objectifs et du programme par le plus grand nombre						
Moyens humains en jours :		nbre de jours sur 5 ans : 135			Moyenne annuelle en jours : 27	
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication DVP
Sur un exercice	27					
Sur 5 exercices	135	0	0	0	0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 0,00 €			Moyenne annuelle : 0,00 €	
		Investissement : 0,00 €			Fonctionnement : 0,00 €	
Indicateurs de suivi de réalisation - Elaboration du PLPDMA - Constitution et animation de la CCES - Partenariats effectifs - Concertation des usagers		Indicateurs de mesure d'efficacité - nombre de personnes informées des actualités du PLPDMA		Commentaires : à mettre en lien avec les actions du programme liées à l'animation et à la mise en réseau auprès des publics cibles, avec le Plan ECI et le PCAET.		

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous -actions	Partenaires	Coût			total fonctionnement	Nombre de jours ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement	unité			
1/ Elaborer un projet de PLPDMA							
réalisation d'un diagnostic						15	2020
construction d'un outil de gestion						5	
concertation avec équipe projet (interne service déchets)						5	
proposition du projet (objectifs de réduction et actions) aux élus						5	
Concertation avec les partenaires						5	
2/ Mettre en place la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi							
	stratégie écologique et pôle développement					15	S1 2021
3/ Valider le projet de PLPDMA							
						5	S2 2021
4/ Consulter le public							
mise en place de réunions publiques et/ou d'autres outils	Service communication					4	
5/ Faire valider le PLPDMA par le Conseil d'agglomération							
						1	S2 2021
6/ Réaliser un suivi annuel du PLPDMA							
Gestion des réunions réglementaires CCES + suivi du plan d'actions						50	2021-2025
temps d'échange/partage partenaires						25	

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité	Calendrier 2021-2025					
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
COORDONNER ET ANIMER LE PROGRAMME									
Action n°2 COMMUNIQUER SUR LE PROGRAMME AUPRES DES PUBLICS-CIBLES									
Lien avec les autres fiches actions : toutes		Lien avec les autres plans d'actions : Plan d'actions ECI/PCAET - FA 2		Public cible : Habitants Acteurs économiques Communes					
Objectifs visés Le PLPDMA a pour objectif d'accompagner la réduction des DMA produits sur le territoire. La mobilisation des publics ciblés par les actions du programme sera un facteur de succès. Ceci implique d'informer régulièrement et efficacement les publics sur les actions menées qui les concernent. L'action suivante a donc pour but d'élaborer et de conduire une stratégie de communication «prévention des déchets » globale et efficace. Les objectifs sont de : - Faire connaître le programme d'actions et d'informer les publics sur son actualité, - Généraliser l'adhésion aux démarches de réduction des déchets type "Zéro déchet", - Favoriser l'appropriation du programme par les publics ciblés, en particulier les habitants, - Renforcer la lisibilité de la politique de transition écologique de Mauges Communauté.				Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets / prévention) Partenaires Mauges Communauté (Service stratégie écologique, pôle développement, service communication) Acteurs-relais du territoire (chambres consulaires, associations d'entreprises, associations citoyennes, centres sociaux...)					
Enjeux Visibilité de la Collectivité Lisibilité du programme d'actions pour les acteurs Appropriation du programme par les publics									
Moyens humains en jours :		Jour sur l'ensemble de l'action (5 ans) : 30		Moyenne annuelle en jours : 6					
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice	5					5			
Sur 5 exercices	5	0	0	0	0	25	0		
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 7 800,00 €			Moyenne annuelle : 1 560,00 €				
		Investissement : 7 500,00 €			Fonctionnement : 300,00 €				
Indicateurs de suivi de réalisation - Élaboration d'un document stratégie de communication - Création d'une identité visuelle pour le programme - Mise en œuvre d'un outil internet de communication globale bien fourni		Indicateurs de mesure d'efficacité - Nombre de visites/clics sur l'outil internet - Nombre de publications par l'outil internet - Nombre de publications sur les réseaux sociaux (Mauges Communauté + partenaires) - Nombre d'articles relayés dans la presse			Commentaires : à mettre en lien avec les actions du programme liées à l'animation et à la mise en réseau auprès des publics ciblés, avec le Plan ECI et le PCAET.				

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Assurer une communication globale sur le programme							
Élaborer une stratégie de communication transversale (évolution site internet/page sur le site de Mauges Communauté, création d'une identité visuelle - image de marque)	Service stratégie écologique, service déchets, pôle développement, service communication -	7 500,00 €	300,00 €	1	300,00 €	25	S1 2021
Décliner la stratégie tout au long du plan						5	

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité	Calendrier 2021-2026					
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
COORDONNER ET ANIMER LE PROGRAMME									
Action n°3	Sensibiliser le grand public aux démarches de réduction des déchets								
Lien avec les autres fiches actions : toutes		Lien avec les autres plans d'actions : Plan d'actions ECifiche action 4/PCAET		Public cible : Habitants / associations / Acteurs économiques Communes					
Contexte : Historiquement, la collectivité sensibilise le grand public au travers des actions suivantes : quelques stands, des conférences, deux défis zéro déchet, des événements dédiés type forum ou événement "changer d'Ere" et mise à disposition de matériel pour l'organisation de nettoyage nature, ...				Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets / prévention)					
Objectifs visés : - Profiter de la SERD (Semaine Européenne annuelle de Réduction des Déchets) pour favoriser le déploiement d'actions pérennes autour des démarches vers le zéro déchet sur le territoire - Permettre à de nombreux acteurs de la société civile, du milieu professionnel de transmettre leurs savoir-faire en matière de réduction des déchets				Partenaires Mauges Communauté (Service stratégie écologique, pôle développement, service communication)					
Les objectifs sont de : - Permettre le déploiement d'actions pérennes axées sur l'engagement vers des pratiques dites "zéro déchet", - Mobiliser des réseaux des structures associatives et des participants au défi Zéro déchet, - Améliorer l'animation des stands grand public (confiés à des prestataires/partenaires ou réalisés en interne).				Acteurs-relais du territoire (associations, entreprises, ...)					
Enjeux : Adhésion massive des acteurs à la réduction des déchets									
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans : 535		Moyenne annuelle en jours : 107					
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Com muni cation	DVP	stratégie écolo gique	Osez-Mauges
Sur un exercice	17			10					
Sur 5 exercices	85	0	0	390	0	60		0	0
Montants en € sur la durée totale du plan		Coût de l'action sur 5 ans : 109 000,00 €			Moyenne annuelle : 21 800,00 €				
		Investissement : 0,00 €			Fonctionnement : 109 000,00 €				
Indicateurs de suivi de réalisation			Indicateurs de mesure d'efficacité		Commentaires : à mettre en lien avec les actions du programme liées à l'animation et à la mise en réseau auprès des publics cibles, avec le Plan ECI et le PCAET.				
- nombre de structures participant à l'organisation, - nombre d'évènements réalisés ou relayés,			- nombre de participants à ces temps grand public						

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût			Nombre de J ETP MC (durée totale du plan)	Délai	
		Investissement	Fonctionnement	unité en année			
1/ Créer un évènement pérenne autour de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets avec des animations proposées sur l'ensemble du territoire							
Mettre en réseau les dynamiques associatives					15		
Relayer les actions réalisées sur le territoire autour de la SERD					40	2021	
Coconstruire une action avec le service Communication, Osez-Mauges (proche de la forme de l'évènement "c'est quoi ton entreprise") et les associations du territoire	serv.com/associations		6 000,00 €	5	30 000,00 €	15	2022
Organiser une conférence ou un évènement tous les 2 ans autour de la réduction des déchets	serv.com/associations		5 000,00 €	2	10 000,00 €	15	2022
2/ Déployer un stand Grand public							
Déployer des animations grand public en interne (participation stands, foires,...)	serv.com/associations		1 000,00 €	1	1 000,00 €	10	
Animer des stands grand public						50	
Animer des visites de sites de gestion des déchets grand public (10)						50	
3/ Favoriser le développement de démarches d'engagement							
Faire émerger des opérations engageantes sur les démarches "zéro déchet" en parallèle d'actions de mobilisation autour des autres thèmes de la transition écologique (énergie, mobilité, ...)	serv.com/associations, serv. stratégie écologique		12 000,00 €	5	60 000,00 €	265	2022
Communiquer autour de cette démarche			1 000,00 €	5	5 000,00 €	10	
4/ Nettoyage nature							
Continuer de proposer le service de mise à disposition de matériels auprès des communes et des associations			200,00 €	5	1 000,00 €	55	
5/ Participer à la création d'un évènement autour de l'ECi							
Coconstruire l'action avec l'équipe projets ECI -serait-ce un forum ?			2 000,00 €	1	2 000,00 €	10	

Retour au sommaire

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité					Calendrier 2021-2025	
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Accompagner les citoyens dans le changement des modes de vie en lien avec le Plan d'actions ECI Et l'ensemble des acteurs du territoire									
Action n°4	Sensibiliser les scolaires à la consommation durable								
Lien avec les autres fiches actions : toutes		Lien avec les autres plans d'actions : Plan d'actions ECI - Fiche action 4/PCAET			Public cible : scolaires/Habitants				
Contexte : Historiquement, la collectivité s'est dotée d'outils de sensibilisation assez conséquents via son pôle sensibilisation (voir note). Elle sensibilise : - les scolaires, maternelles et primaires : animations internes et externes et des visites de site, - les entreprises : développe des animations sur le tri des déchets, - le grand public : quelques stands, conférences, deux défis zéro déchet, mise à disposition de matériels pour l'organisation de nettoyage nature. Objectifs visés - Mobiliser les partenaires pour engager les usagers vers la réduction des déchets, - Permettre au plus grand nombre d'usagers de prendre conscience des impacts des déchets/ maîtriser les gestes de tri / engager vers la réduction des déchets. Les objectifs sont de : - Réfléchir à une offre de sensibilisation plus globale pour l'ensemble des services de Mauges communauté, - Continuer à proposer une offre diversifiée d'animations auprès des scolaires (satisfaire l'ensemble des demandes scolaires en s'adaptant au contexte), - Proposer une offre d'animations vers de nouveaux publics : collèges/ lycées/ centres de formation (par exemple le réemploi vêtements et DEEE), - Proportionner les animations confiées à des prestataires / réalisées en interne (en fonction du dimensionnement de l'équipe sensibilisation), - Travailler sur l'amélioration continue les animations scolaires en interne (remodeler certaines animations comme le Gaspillage alimentaire, écrire des déroulés d'animations), - Développer de nouvelles animations en fonction des besoins et/ou s'appuyer sur de nouvelles propositions d'acteurs du territoire.				Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets / prévention/ sensibilisation) Partenaires Mauges Communauté (Service stratégie écologique, pôle développement, service communication) Acteurs-relais du territoire (associations, entreprises, ...)					
Enjeux : Appropriation des objectifs et du programme par le plus grand nombre									
Moyens humains en jours :		nbre de jours sur 5 ans :		585		Moyenne annuelle en jours :		117	
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice	5			103				1	
Sur 5 exercices	25	0	0	515	0	20		25	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans :		192 883,00 €		Moyenne annuelle :		38 576,60 €	
		Investissement :				Fonctionnement :		192 883,00 €	
Indicateurs de suivi de réalisation - nombre d'animations internes et externes proposées pour l'ensemble des publics cibles			Indicateurs de mesure d'efficacité			Commentaires : à mettre en lien avec les actions du programme liées à l'animation et à la mise en réseau auprès des publics cibles, avec le P ECI et le PCAET.			

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coûts annuel			Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC sur 5 années	Délai
		Investissement	Fonctionnement	Unité			
1/ Continuer de proposer des animations scolaires réalisées par des partenaires aux élèves d'écoles élémentaires							
Augmenter les animations proposées par BoboPlanète pour répondre à la demande des écoles - 2021 =48 animations. Augmentation prévue à partir de 2021 de 10 % par an	BoboPlanète		10 020,60 €	5	50 103,00 €	10	
Maintenir les animations jardin - 5 classes par an	CPIE - devis		8 300,00 €	5	41 500,00 €	10	
Maintenir des visites à l'écocyclerie des Mauges (env. 16 visites par an)	Ecocyclerie		1 656,00 €	5	8 280,00 €	10	
Continuer de financer la prise en charge du transport scolaire pour les visites	transporteurs		10 000,00 €	5	50 000,00 €	25	
Financer de nouvelles animations (spectacle, ...)	?		5 000,00 €	5	25 000,00 €	15	
2/ Continuer de proposer aux scolaires des animations réalisées par le service gestion des déchets							
Piloter le programme pédagogique, gérer le planning						95	
Créer un univers graphique pour les supports d'animations			3 000,00 €	1	3 000,00 €	20	2022
Consommer responsable (en. 20/an)						50	
Le cycle des déchets (en. 50/an)						75	
Animation Vers le zéro déchet (en. 20/an)						50	
Animation sur le Gaspillage alimentaire (en. 20/ an)						50	
Animation de visites des sites des déchets (Centre de tri des déchets, Usine de tri mécano biologique) : environ 50/an	transporteurs, Valor3e					125	
3/ Faire émerger des projets pédagogiques dans les collèges, lycées, centres de formation du territoire							
Travailler sous forme de projets / défis pour engager les publics vers le réemploi (D3E, vêtements,...) / appel à projets auprès des acteurs du territoire ? 2 classes par an	confié à un partenaire		3 000,00 €	5	15 000,00 €	50	

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité				Calendrier 2021-2025		
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Accompagner les citoyens dans le changement des modes de vie en lien avec le Plan d'actions ECI Et l'ensemble des acteurs du territoire									
Action n°5	Développer les Eco-manifestations sur le territoire								
Lien avec les autres fiches actions : toutes		Lien avec les autres plans d'actions : Plan d'actions ECI - FA 5/ PCAET				Public cible : Habitants Acteurs économiques Communes			
Contexte : Un réseau se constitue à l'échelle régionale via l'association Réseau Eco-Evènement. Ce réseau propose des temps de partage d'expérience, de formation. Il a formalisé la création d'un label régional : « Evènement Eco-responsable » sur la base d'un travail collaboratif. L'intérêt de ce label est qu'il prend en compte de nombreuses dimensions (mobilité, accessibilité, parité, prise en compte du site, impact carbone, communication, restauration locale, zéro déchet...).					Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets / prévention)				
Objectifs visés - Réduire concrètement les déchets produits sur le territoire lors de l'organisation d'évènements publics comme privés.					Partenaires Mauges Communauté (Service stratégie écologique, pôle développement, service communication)				
Les objectifs sont de : - Renforcer l'éco-exemplarité des évènements organisés par Mauges Communauté, - Animer une démarche de co-construction avec les organisateurs d'évènements du territoire (communes et autres organisateurs privés).					Acteurs-relais du territoire associations, communes, entreprises)				
Enjeux : Consommation en ressources / Baisse production de déchets / Liens entre MC et organisateurs d'évènements									
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans :		167		Moyenne annuelle en jours :	33,4		
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice	9,4							4	2
Sur 5 exercices	47					80		20	10
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans :		7 000,00 €		Moyenne annuelle :		1 400,00 €	
		Investissement :		6 000,00 €		Fonctionnement :		1 000,00 €	
Indicateurs de suivi de réalisation - Au moins une formation organisée sur 3 ans		Indicateurs de mesure d'efficacité - 20 éco-événements organisés par des communes ou Mauges Communauté - 20 associations formées - 20 éco-événements organisés par les associations			Commentaires :				

Etapas de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût annuel		Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Renforcer l'éco-exemplarité de Mauges Communauté							
Se familiariser avec le référentiel régional d'actions						5	2022
Sensibiliser les élus aux éco-événements, envisager la participation de MC au réseau régional						5	
Appliquer le référentiel à l'organisation de plusieurs événements de MC : Changer d'Ere, Scènes de Pays...	ser. com					50	
Etudier l'opportunité de candidater au label						1	
Créer des outils de communication	serv. com					20	
2/ Renforcer l'éco-exemplarité des événements touristiques							
Consulter Osez Mauges et évaluer les actions à porter en commun						5	
Intégrer les actions portées ensemble au cahier des charges développé par Anjou Tourisme						5	
3/ Animer un groupe de travail composé des organisateurs d'évènements							
Identifier les organisateurs d'évènements du territoire et leurs besoins						3	
Informers les organisateurs des enjeux et des outils existants à l'occasion d'une réunion						3	
Créer un groupe de travail pour construire un plan d'actions partagé et réaliser un suivi de son avancement						5	
Organiser une réunion annuelle pour partager l'avancement du plan d'actions						5	
Tenir un stand sur les éco-événements lors de l'évènement « économie circulaire »						2	
Elaborer d'un référentiel adapté au territoire	serv. com					10	2023
4/ Identifier les besoins pour la gestion des déchets lors de l'organisation d'évènements							
Etudier la possibilité de mettre à disposition des kits de vaisselle réutilisable / à travailler avec les associations, les communes et les comités des fêtes						10	
Mettre à disposition des outils de pré collecte en lien avec les communes		5 000,00 €		1		10	2022
Créer des outils de communication		1 000,00 €	1 000,00 €	1	1 000,00 €	3	2022
Proposer aux communes d'insérer des clauses de gestion des déchets dans les contrats de location						25	

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité					Calendrier 2021-2025	
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Travailler sur la réduction et/ou la valorisation des autres flux									
Action n°6	Renforcer le réemploi sur le territoire								
Lien avec les autres fiches actions :		Lien avec les autres plans d'actions : En relation directe avec la fiche action 6 du plan d'actions ECI				Public cible : Habitants Acteurs économiques			
Contexte : Le PLPDMA puis le CODEC, portés par le Sirdomdi, ont comporté de nombreuses actions sur le réemploi, en soutien des acteurs du territoire (dont le soutien à la réhabilitation du bâtiment de l'Écocyclerie des Mauges, l'accompagnement de crèches pour l'utilisation de couches lavables et l'aide à l'achat de couches lavables pour les particuliers et les professionnels). Certains flux déposés en déchèteries sont en constante augmentation depuis plusieurs années (dont le tout-venant). La promotion du réemploi pourrait permettre de réduire ces déchets. La généralisation du réemploi est au cœur des démarches de transition écologique menées par Mauges Communauté. Son Plan Climat (PCAET) vise à accompagner l'essor de l'usage de matériaux de construction récupérés. Le PLPDMA aborde également la thématique du réemploi, en continuité avec le CODEC.						Porteur Mauges Communauté (service développement)			
Les objectifs sont de : - Faire la promotion du réemploi auprès des particuliers, en mettant en avant la multiplicité des usages (upcycling), - Développer de nouvelles filières de valorisation avec les acteurs du territoire, - Réduire les déchets déposés en déchèterie (tout-venant, DEEE pour objets de consommation, gravats, bois des chantiers particuliers), - Proposer une offre de proximité, enrichie et claire aux habitants de Mauges Communauté.						Partenaires : (Service stratégie écologique, Service Prévention et Gestion des Déchets) Écocyclerie des Mauges Centres sociaux/Repair'cafés CMA ZD en Mauges ATIMA/AGIREC Communes Secours Catholique			
Enjeux : Réduction des déchets – allongement de la durée de vie des objets et matériaux Lien social entre les acteurs du réemploi et les habitants Gain économique pour les habitants						Acteurs-relais du territoire			
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans :		40		Moyenne annuelle en jours :		8	
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice									
Sur 5 exercices	35	0	0	0	0	5		0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans :			25 500,00 €		Moyenne annuelle :		5 100,00 €
		Investissement :			0,00 €		Fonctionnement :		25 500,00 €
Indicateurs de suivi de réalisation : réalisation d'au moins une réunion de concertation		Indicateurs de mesure d'efficacité : Gisement détourné (à déterminer) Public touché par les actions de communication (nombre de clics...)			Commentaires : Cette action est à mettre en lien avec les actions de structuration des filières textile et BTP				

Étapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût			Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement	Unité			
1/ Étudier la création d'une matériauthèque							
Créer une équipe projets avec les acteurs du réemploi	Écocyclerie des Mauges/CMA	à déterminer	à déterminer			0	S2 2020
Mise en place d'actions concrètes (avec possible subvention à l'ECM)			10 000,00 €	1	10 000,00 €	0	S1 2021
						0	
2/ Développer de nouvelles filières de réemploi							
Mener une concertation avec les acteurs du réemploi sur le développement de l'offre auprès des habitants (espaces de dons...)	Écocyclerie des Mauges/ATIMA/Secours catholique (Montjean et Chemillé)					10	S1 2021
Identifier les gisements d'intérêt et les opportunités d'activités avec les acteurs	Écocyclerie des Mauges/ATIMA/Secours catholique (Montjean et Chemillé)					0	S1 2021
Soutien aux actions innovantes			2 500,00 €	5	12 500,00 €	25	S1 2022
Appuyer, en lien avec les démarches EIT, la question du réemploi						0	
3/ Faire la promotion de l'upcycling ("faire du neuf avec de l'ancien")							
Mettre en avant l'upcycling dans la communication de la Collectivité (vidéos-portraits...)	Service communication Centres sociaux ZD en Mauges Ecocyclerie des Mauges		500,00 €	1	500,00 €	5	S2 2021
Inclure l'upcycling dans les évènements déjà existants	Service Communication Centres sociaux ZD en Mauges Ecocyclerie des Mauges		2 500,00 €	1	2 500,00 €	0	S1 2022

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité	Calendrier 2021-2025					
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Travailler sur la réduction et/ou la valorisation des autres flux									
Action n°7	Soutenir et promouvoir le réseau de la réparation								
Lien avec les autres fiches actions :		Lien avec les autres plans d'actions : En relation directe avec la fiche action 7 du plan d'actions ECI		Public cible : habitants, associations					
<p>Contexte : Le changement des modes de vie passe par une évolution du rapport que les habitants du territoire ont avec leurs objets courants. La promotion de la réparation permet d'allonger la durée de vie de ces objets et de limiter la consommation de ressources. La réparation peut également permettre aux usagers de réaliser un gain financier par rapport à l'achat d'objets neufs. Un réseau de la réparation s'est construit sur le territoire de Mauges Communauté à travers des actions portées par le CODEC. Ces actions visaient à développer et soutenir le réseau des artisans et commerçants acteurs de la réparation. Certaines de ces actions ont également soutenu le développement d'acteurs et de réseaux associatifs emblématiques de la réparation sur le territoire, comme l'Écocyclerie des Mauges et le réseau des Repair'Cafés.</p> <p>Les objectifs sont, dans la continuité de ces actions engagées, de : - Soutenir les acteurs de la réparation et leur procurer de la visibilité, - Sensibiliser les habitants et leur permettre de monter en compétences.</p>				<p>Porteur Mauges Communauté (service développement)</p> <p>Partenaires : Mauges Communauté (Service stratégie écologique, Service Prévention et Gestion des Déchets) Écocyclerie des Mauges Centres sociaux Repair'cafés CMA ZD en Mauges Communes</p> <p>Acteurs-relais du territoire</p>					
<p>Enjeux : Allongement de la durée de vie des biens de consommation– réduction des déchets (OMR, DEEE et tout-venant en déchèterie) Dynamisme de l'écosystème de la réparation Sensibilisation des habitants</p>									
Moyens humains en jours :		nbre de jours sur 5 ans : 15		Moyenne annuelle en jours : 3					
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice	3								
Sur 5 exercices	15	0	0	0	0			0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 14 000,00 €			Moyenne annuelle : 2 800,00 €				
		Investissement :			Fonctionnement : 14 000,00 €				
Indicateurs de suivi de réalisation : - Au moins 2 rencontres/an du réseau Répar'Acteurs - Nombre d'articles/publications en ligne sur le réseau Répar'Acteurs - Lancement d'un appel à projets Repair'Café		Indicateurs de mesure d'efficacité - Nombre de nouveaux adhérents au réseau (> 15), - Création d'un Repair'Café à Montrevault-sur-Èvre (seule commune non pourvue), - Nombre de clics sur les articles-publications en ligne.			Commentaires : Cette action est à mettre en lien avec les actions n°23 et n°24 du plan d'actions ECI et avec le PCAET.				

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Amplifier et animer le réseau des Répar'acteurs							
Démarcher des artisans et commerçants du territoire (2 artisans par commune nouvelle sur les 3 ans)	CMA/ prestataire		5 000,00 €	1	5 000,00 €	0	2021
Organiser des rencontres du réseau (2/an)	CMA		3 000,00 €	3	9 000,00 €	0	2021-2023
Renforcer la communication autour du réseau	CMA					0	2021-2023
2/ Soutenir le Réseau des Repair'Cafés							
Soutenir le développement de l'offre sur le territoire	Centres sociaux/Écocyclerie des Mauges					10	S1 2021
Favoriser la création d'un Repair'Café à Montrevault sur Èvre par un appel à projets	L'atelier des services ? Familles zéro déchets					5	S2 2021

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité			Calendrier 2021-2025			
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Travailler sur la réduction et/ou la valorisation des autres flux									
Action n°8	Lancer un appel à projets "initiatives citoyennes" vers une économie circulaire								
Lien avec les autres fiches actions :		Lien avec les autres plans d'actions : En relation directe avec la fiche action 8 du plan d'actions ECI				Public cible : habitants porteurs de projets / associations			
Contexte : Dans le cadre de sa démarche de transition écologique, Mauges Communauté souhaite encourager le foisonnement d'initiatives innovantes portées par la société civile vers une économie circulaire sur son territoire. La Collectivité souhaite lancer un appel à projets citoyens visant à identifier, rendre visible et soutenir les projets émergents ou en cours de développement dans les six communes du territoire. Ces projets pourront porter sur différents volets de l'économie circulaire : mutualisations d'équipements/d'objets, réparation et réemploi, recyclage... Le partenariat avec les communes sera essentiel dans la mise en œuvre de cette action, par leur proximité avec les habitants et les acteurs associatifs, et par leurs capacités d'appui logistique.		Porteur Mauges Communauté (Service Prévention des déchets et Service Stratégie écologique)				Partenaires Mauges Communauté (Service Communication) Communes Centres sociaux Associations ESS Autres			
Les objectifs sont de : - Soutenir les porteurs de projets engagés dans l'économie circulaire, - Rendre visible l'économie circulaire dans sa diversité auprès de la population, - Faire émerger des solutions innovantes au sein de la société civile, - Associer les communes au développement de l'économie circulaire sur le territoire, - Renforcer les liens sociaux, voire économiques entre acteurs de la société civile, habitants et communes.		Enjeux : Développement des initiatives citoyennes sur le territoire / Visibilité de la Collectivité, des communes et des porteurs de projet / Appropriation de l'économie circulaire par les habitants et les communes							
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans : 90		Moyenne annuelle en jours : 18					
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	Stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice	6					6	0		
Sur 5 exercices	30	0	0	0	0	30		30	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 55 000,00 €			Moyenne annuelle :		11 000,00 €		
		Investissement :			Fonctionnement : 55 000,00 €				
Indicateurs de suivi de réalisation : - Lancement de l'appel à projets - Sélection des lauréats - Organisation d'un événement de remise des prix - Publication d'articles/etc		Indicateurs de mesure d'efficacité : - Nombre de dossiers déposés (>20 ?) - Nombre de votants sur les réseaux sociaux (si pertinent) - Nombre de lauréats (>5 ?)			Commentaires : A mettre en lien avec l'action °2 « Communication » et l'action n°3 « Organisation d'un événement sur l'économie circulaire ». Le PCAET prévoit la mise en place d'un budget participatif « transition énergétique ».				

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Elaborer l'appel à projets							
Réunir une équipe-projet	Service stratégie écologique					6	
Définir le cahier des charges de l'appel à projets	Équipe-projet					5	
Définir ses critères d'attribution	Équipe-projet					3	
Élaborer un plan de communication (en lien action n°2)	Équipe-projet					10	
Rechercher des partenaires	Équipe-projet					6	
2/ Lancer l'appel à projets auprès du public							
Communiquer sur l'appel à projets dans le territoire, (prévoir financement plateforme numérique via ECI ou PCAET min. 5 000 €)	Service communication, centres sociaux, associations partenaires		500,00 €	5	2 500,00 €	25	
Sélectionner les dossiers retenus	Équipe-projet					15	
Désignation des dossiers lauréats (vote en ligne habitant)	Équipe-projet					5	
4/ Faire la promotion des actions lauréates							
Organiser un événement de remise des prix (lors de l'évènement)	Service stratégie écologique					5	
Récompenser les lauréats			10 000,00 €	5	50 000,00 €	5	
Communiquer sur les projets lauréats	Service communication, Équipe-projet		500,00 €	5	2 500,00 €	5	
Faire un bilan de l'action avec l'équipe-projet	Équipe-projet						

Retour au sommaire

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité	Calendrier 2021-2025
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique	

Travailler sur la réduction et/ou la valorisation des autres flux

Action n°9 Réduire le Gaspillage alimentaire

Lien avec les autres fiches actions :	Lien avec les autres plans d'actions : ECI et le PAT	Public cible :
--	---	-----------------------

<p>Contexte : En moyenne, un tiers de la nourriture produite fait l'objet de pertes et de gaspillage. Lutter contre le gaspillage alimentaire est un levier majeur de gains sociaux, environnementaux et économiques. Le gaspillage alimentaire, selon le MODECOM réalisé par Valor3e en 2020, représente, sur le territoire de Mauges Communauté, environ 7.5 kg/habitant dont 5.5 kg de produits encore emballés. La lutte contre le gaspillage alimentaire a fait l'objet d'actions spécifiques lors du CODEC - 2016-2018 : Accompagnement de 50 restaurants collectifs sur la thématique, création de supports de sensibilisation à destination des enfants (affiches, jeux, support de communication...). Une dizaine de restaurants commerciaux a été accompagnée dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire via la construction du programme "mon resto engagé". Le Plan Alimentaire Territorial (PAT) 2020-2025 prend le relais pour accompagner les restaurants collectifs via la labellisation "Mon resto responsable".</p> <p>L'objectif est de : - élaborer des actions complémentaires aux actions prévues dans le PAT. Ces actions sont à construire en partenariat avec les acteurs identifiés dans le PAT.</p>	<p>Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets /collecte/ prévention)</p> <p>Partenaires : Animateurs et acteurs identifiés dans le PAT,</p> <p>Acteurs-relais du territoire</p>
--	---

Enjeux :

Moyens humains en jours :	nbre de jours sur 5 ans : 33	Moyenne annuelle en jours : 6,6
----------------------------------	------------------------------	---------------------------------

Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	Stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice	1								
Sur 5 exercices	23	0	0	0	0	10		0	0

Montants en €	Coût de l'action sur 5 ans : 1 000,00 €	Moyenne annuelle : 200,00 €
	Investissement : 0,00 €	Fonctionnement : 1 000,00 €

Indicateurs de suivi de réalisation	Indicateurs de mesure d'efficacité	Commentaires :
--	---	-----------------------

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre

Sous actions	Partenaires	Coût			Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement					
1/ Communiquer sensibiliser les publics à la lutte contre le gaspillage alimentaire								
Informé de façon factuelle au travers des bulletins communaux	communes, service com						5	
Concevoir et proposer un support qui aide les foyers à quantifier leur gaspillage alimentaire.							8	
Créer un outil de sensibilisation au gaspillage alimentaire			1 000,00 €		1	1 000,00 €	10	2023
Diffuser l'outil							10	
Continuer de déployer l'animation scolaire auprès des primaires sur le gaspillage alimentaire (cf. FA 4)	écoles							

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité	Calendrier 2021-2025					
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Travailler sur la réduction et/ou la valorisation des autres flux									
Mobiliser les acteurs du tourisme (biodéchets / tri emballages / pique-nique zéro déchet)									
Action n°10		Lien avec les autres plans d'actions : En relation directe avec la fiche action 17 du plan d'actions ECI		Public cible :					
<p>Contexte : Mauges Communauté accompagne le secteur économique du tourisme vers une économie circulaire. Le tourisme est fortement producteur de déchets, mais représente également une opportunité de sensibilisation des publics. L'offre touristique du territoire promeut de nombreuses activités d'extérieur, en lien avec la nature (promenades, sports, patrimoine). Le territoire accueille notamment des activités liées au vélotourisme le long de la Loire (Orée d'Anjou et Mauges-sur-Loire). Plusieurs établissements d'hébergement touristique ont été recensés sur le territoire (villages-vacances, résidences, campings et hôtels). Ces établissements peuvent être à la fois cibles d'actions de prévention et relais de bonnes pratiques auprès de leurs clients. Osez Mauges est la société publique locale qui gère les offices de tourisme et fait la promotion du tourisme sur le territoire. Elle sera un partenaire étroitement associé à la mise en œuvre de l'action. Fin 2020, Osez Mauges s'est engagée dans la démarche « Passeport Vert » coordonnée par Anjou Tourisme.</p> <p>Les objectifs sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer et soutenir une offre touristique responsable et durable, - Mesurer les impacts de cette offre (eau, énergie, gaz à effets de serre, déchets, ressources, emplois...), - Sensibiliser les hébergeurs touristiques à la prévention des déchets, au tri, et à l'utilisation de produits locaux/issus de l'économie circulaire, - Mutualiser des outils, des projets (veille sur les projets existants pouvant être déployés et mutualisés sur les territoires, mécanismes de financements associés), - Favoriser l'innovation et promouvoir les offres touristiques associées. 				<p>Porteur Mauges Communauté (Pôle Développement)</p> <p>Partenaires Osez Mauges Anjou Tourisme Betterfly Tourism Service stratégie écologique et service déchets Offices de tourisme ZD Mauges CCI</p>					
Enjeux : Accompagner les acteurs du tourisme dans le développement d'une offre durable									
Moyens humains en jours : 20j/an - 10j stratégie éco et 10j Osez Mauges		nbre de jours sur 5 ans : 60	Moyenne annuelle en jours :	12					
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	Stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice									20
Sur 5 exercices	50	0	0	0	0	10		50	100
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 0,00 €		Moyenne annuelle : 0,00 €		Investissement : 0,00 €		Fonctionnement : 0,00 €	
Indicateurs de suivi de réalisation - Nombre d'hébergeurs rencontrés - Dossiers déposés pour certification - Articles de presse		Indicateurs de mesure d'efficacité - Certifications obtenues			Commentaires :				

Etapas de réalisation et sous actions à mettre en œuvre								
Sous actions	Partenaires	Coût			Unité	total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement					
1/ Participer à la démarche Passeport vert								
Formation de 4 jours pour 2 agents	Osez Mauges, Service stratégie écologique Anjou Tourisme, Betterfly Tourism							
Rencontre des parties prenantes	Osez Mauges, Service stratégie écologique Anjou Tourisme, Betterfly Tourism							
Co-construction d'un plan d'actions et d'un plan de communication	Osez Mauges, Service stratégie écologique Anjou Tourisme, Betterfly Tourism							
2/ Déployer le plan d'actions lié à la démarche "passeport vert"								
Ateliers participatifs avec les parties prenantes	Osez Mauges, Service stratégie écologique Anjou Tourisme, Betterfly Tourism							
Validation du plan d'actions	Osez Mauges Offices de tourisme							
Déploiement des actions avec les partenaires	Osez Mauges Offices de tourisme							
Prévoir du temps avec le service com pour cohérence entre la stratégie et les outils de com créés.							10	
Coordination de l'action avec le service gestion des déchets							50	
3/ Actions dédiées à la prévention des Déchets								
Communiquer sur les filières déchets aux professionnels								
Mettre en place des démarches spécifiques sur la réduction du gaspillage alimentaire et le traitement des biodéchets (lien PAT et PLPDMA)								
Créer les conditions pour préparer le territoire à l'obligation réglementaire sur le tri et la valorisation des biodéchets. Mener une enquête sur les pratiques des professionnels des métiers de bouche et de la restauration collective. Etudier les gisements de biodéchets auprès de professionnels. Etudier la faisabilité de développement du compostage in-situ et/ou de collecte des biodéchets des professionnels en vue d'intégrer des méthaniseurs du territoire. Etude à réaliser au regard des pratiques déjà existantes (voir action 16 du Plan ECI)								
Accompagner les commerces alimentaires vers l'utilisation d'emballages réutilisables (voir action 20 du Plan ECI)								
Limiter les emballages alimentaires de ventes à emporter : proposer des fournisseurs proposant des alternatives (problématiques de coûts, nécessité de se grouper ou assumer de répercuter le coût au client) ou système de consignes ?								
Sensibilisation (réunion thématique, visio, plaquette d'info,...) sur la réduction des déchets par type d'acteurs (à voir avec le service déchets)								

Mettre à disposition des composteurs pour les hébergeurs, restaurants, campings et sensibilisationspécifique							
Identifier aires de pique-nique et camping-cars où le tri n'est pas proposé pour inciter à l'équipement (y compris composteurs) (voir fiche action20)							
Identifier sur les aires de camping-cars comment sont traitées les eaux usées des camping-caristes							
Informier, sensibiliser, faciliter et permettre aux clients des hébergements touristiques et visiteurs de trier leurs déchets (y compris composteurs) - (voir FA 20) -2 000 € en prévisionnel					2000 € (pris en compte dans la fiche action 20 du programme Economie Circulaire		S2 2022
Limiter les emballages des fournisseurs de restaurants et traiteurs (conditionnement à adapter) : faire pression à plusieurs auprès des fournisseurs							

Retour au sommaire

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité				Calendrier 2021-2025		
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Accentuer la baisse des OMR									
Action n°11 Accompagner les professionnels dans la réduction de leurs déchets assimilés									
Lien avec les autres fiches actions :		Lien avec les autres plans d'actions : Plan d'actions ECI, complémentaire de la FA 13 : élaborer un plan d'actions des déchets d'activité économique				Public cible : Acteurs économiques Communes			
Contexte : - Dans le règlement du service, pas de seuil de prise en charge des déchets des assimilés par le service public, - Tri des 5 flux pas toujours respecté (exemple : papiers...), bientôt tri 7 flux - Nature des déchets collectés : Non assimilés (grands films plastiques), - Quantités de déchets produits importantes.					Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets /collecte/ prévention) Partenaires Acteurs-relais du territoire				
Les objectifs sont de : - Définir une limite de l'assimilé, - Accompagner les professionnels assujettis au service vers la réduction des déchets									
Enjeux : Rationalisation des déchets des assimilés. Respect de la réglementation									
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans : 575		Moyenne annuelle en jours : 115					
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	Stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice	3		110						
Sur 5 exercices	15	0	550	0	0	10			0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 1 000,00 €		Moyenne annuelle : 200,00 €					
		Investissement : 1 000,00 €		Fonctionnement : 0,00 €					
Indicateurs de suivi de réalisation :		Indicateurs de mesure d'efficacité		Commentaires :					

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Définir un seuil de collecte des assimilés							
Engager une étude pour accompagner la prise de décision concernant le seuil de collecte des déchets assimilés						5	2021
2/Définir des modalités d'accompagnement des entreprises et mettre en œuvre cet accompagnement							
Réaliser un état des lieux des producteurs d'assimilés du territoire (qualitatif et quantitatif)	Pole développement éco					5	
Créer un plan d'actions et prioriser les actions						5	
Proposer des diagnostics personnalisés 130 pros et bâtiments publics produisant plus de 2000 l d'OMR par semaine. 3 jours d'accompagnement par site. 10 jours par an de suivi administratif soit 0,5 ETP sur 4 ans						550	2022
Élaborer des outils de communication pour accompagner les professionnels	serv. Com /servi dev éco/chambres consulaires	1 000,00 €	1 000,00 €	1	1 000,00 €	10	2022

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité				Calendrier 2021-2025		
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Réformer l'accueil des usagers en déchèteries et accompagner la réduction des flux									
Action n°12	Optimiser les déchèteries								
Lien avec les autres fiches actions : 12,13,14,15, 16, 17						Public cible : Usagers du service			
Contexte : - Un réseau de déchèteries très dense, un programme d'optimisation à réviser et mettre en œuvre, - La quasi-totalité des sites nécessite des travaux de mises aux normes importants, - L'accueil des professionnels crée des relations conflictuelles avec les agents sur les déchèteries, - Des tonnages en augmentation, notamment les flux onéreux dont le tout-venant, - La réforme des déchèteries est une action prioritaire du PLPDMA.						Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets /déchèteries) Partenaires Mauges Communauté (pôle développement, services communication, finances et commande publique) Appuis extérieurs : Assistants à maîtrise d'ouvrage Acteurs-relais du territoire entreprises gestionnaires des déchets			
Les objectifs sont de : - Rationaliser le nombre de déchèteries sur le territoire (entre 7 et 10 sites à termes), - Améliorer l'accueil des déchèteries (horaires d'ouverture, circulation, filières, nombre d'agents par site...), - Améliorer les conditions d'accueil des professionnels, - Intégrer le service déchèteries à la part incitative de la redevance : nombre de passages inclus dans le forfait / montants des passages supplémentaires payants									
Enjeux : Offrir un service de qualité, optimisé aux usagers									
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans :		1135		Moyenne annuelle en jours :	227		
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	Stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice		110							
Sur 5 exercices	20	550	0	550	0	15		0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans :		12 900 000,00 €		Moyenne annuelle :		2 580 000,00 €	
		Investissement :		12 900 000,00 €		Fonctionnement :		0,00 €	
Indicateurs de suivi de réalisation :			Indicateurs de mesure d'efficacité		Commentaires :				
- Evolution du nombre de déchèteries, - Evolution du nombre d'agents par site, - Evolution des filières de tri, - Nombre de déchèteries mises aux normes, - Intégration du nombre de passages inclus dans leforfait d'accès au service.			- Evolution du nombre de passages en déchèteries, dont ceux facturés						

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Mettre aux normes des déchèteries							
Dispositifs antichute : installation de garde-corps sur tous les sites		500 000,00 €				0	S1 2021
2/ Réhabiliter, créer, fermer des déchèteries							
Estimatif 2020 du coût de l'ensemble des travaux		12 400 000,00 €				550	
Echéancier à faire valider par les élus						0	
3/ Étudier et mettre en œuvre un accueil équitable des professionnels comparable à celui des particuliers							
Comme par exemple, règlement, gabarit, passages inclus comme pour particuliers et limiter à un volume...						0	2022
4/ Refondre le règlement d'accueil des usagers							
Etudier la faisabilité, en prenant en compte l'équilibre budgétaire, de l'intégration dans la facture de redevance incitative d'un nombre de passages en déchèterie (part inclus dans le forfait et part payant)						3	S2 2021
Etudier d'autres possibilités : volume par dépôt, introduction de gabarits, ...						2	
Communiquer de façon cohérente (cadre du marché), informer par voie de presse						15	
5/ Sensibiliser les usagers							
Mettre en place des actions de sensibilisation périodiques auprès des usagers des déchèteries pour améliorer le tri et le réemploi. Création d'un poste 0,5 ETP						550	S2 2022

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité				Calendrier 2021-2025		
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Réformer l'accueil des usagers en déchèteries et accompagner la réduction des flux									
Action n°13	Elaborer un plan d'actions pour la réduction du flux tout venant et le mettre en œuvre								
Lien avec les autres fiches actions : 11,13,14,15, 16, 17		Lien avec les autres plans d'actions :				Public cible : Habitants Acteurs économiques Communes			
Contexte : Malgré de nombreuses filières de tri présentes, un flux en constante augmentation depuis 6 ans, notamment dû à des évolutions des consignes plus strictes de tri d'autres flux (briques plâtrières,...) Les objectifs sont de : - Baisser de 10 kg/hab en 6 ans par - une amélioration du tri, - la recherche et mise en place de nouvelles filières. - Développer une valorisation du flux (CSR)					Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets /déchèteries) Partenaires : Entreprises privées dont structures d'insertion, Valor3e / Trivalis, Acteurs-relais du territoire				
Enjeux : Réduire l'enfouissement									
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans : 151			Moyenne annuelle en jours : 30,2				
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	Stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice		10							
Sur 5 exercices	38	60	0	50	0	3		0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 160 100,00 €			Moyenne annuelle :		32 020,00 €		
		Investissement : 1 000,00 €			Fonctionnement :		159 100,00 €		
Indicateurs de suivi de réalisation : - Augmentation du nombre de filières, - Mise en place d'actions de communication spécifiques		Indicateurs de mesure d'efficacité - Evolution des tonnages du tout venant - Evolution du tonnage des autres flux			Commentaires :				

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre								
Sous actions	Partenaires	Coût			Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement					
1/ Améliorer le tri								
Etablir un état des lieux des performances de tri					0,00 €		10	
Être en veille sur les évolutions du tri des filières							10	
Communiquer autour de ce flux		1 000,00 €	1 000,00 €	1	1 000,00 €		6	
Former les agents de déchèterie à l'enjeu de la réduction du tout-venant (Introduire dans le prochain marché de gardiennage - mars 2024- une clause de performance)	Ecocyclerie		6 000,00 €	1	6 000,00 €		10	2024
Expérimenter le renfort d'un 2ème gardien sur le site de Melay pour améliorer le tri des déchets. Objectifs : baisser de 1/3 le tonnage de tout-venant sur ce site par rapport à 2020.	Ecocyclerie		30 420,00 €	5	152 100,00 €		10	
2/ Renforcer la collecte du réemploi								
Veiller à agrandir les possibilités de stockage							5	
Renforcer la présence des agents auprès du flux réemploi et les former	Ecocyclerie						5	
3/ Rechercher de nouvelles filières de tri								
Prospecter sur les filières émergentes : CSR / Placo, développement économique							50	
Mettre en œuvre les nouvelles REP planifiées (loisir, jouets...) et celles à venir							25	
Etudier l'amélioration de la gestion des textiles (recherche solutions locales)							10	
4/ Etudier les modes de traitement								
Étude opportunité de traitement Unité CSR	Valor3e						10	

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité						Calendrier 2021-2025
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Réformer l'accueil des usagers en déchèteries et accompagner la réduction des flux									
Action n°14	Continuer et amplifier l'accompagnement des usagers sur la valorisation des végétaux								
Lien avec les autres fiches actions : 11,14,15, 16, 17		Lien avec les autres plans d'actions : Fiche Action 16 du Plan d'actions Economie Circulaire					Public cible : Habitants Acteurs économiques Communes		
Contexte : - Tonnage le plus important collecté en déchèteries sur le territoire, en 2019, 96 kg/hab., 10 000 tonnes, env. 300 000 € collecte + traitement - Flux en baisse depuis 4 ans, - Certains sites ont des contraintes d'accueil de ce flux avec la mise en place de dispositifs antichute (peu adaptés à l'accueil des végétaux) Les objectifs sont de : - Réduire les apports (sans augmenter le brûlage) : - 10 kg/hab. tous les ans soit - 50 kg/hab. en 2025, - Etudier les filières de valorisations locales (valorisation méthaniseurs, agriculteurs).						Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets /déchèteries/ prévention) Partenaires : Associations de broyage, Horizon Bocage, CPIE, Mission bocage, Entreprises, Agriculteurs, communes, chambres consulaires Acteurs-relais du territoire			
Enjeux : Faire évoluer les pratiques									
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans : 305			Moyenne annuelle en jours : 61				
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Com muni cation n	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice	20								
Sur 5 exercices	100	35	0	100	0	70		0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 302 000,00 €			Moyenne annuelle : 60 400,00 €				
		Investissement : 92 000,00 €			Fonctionnement : 210 000,00 €				
Indicateurs de suivi de réalisation : - Nombre de rencontres avec des partenaires locaux (agriculteurs...), - Réalisation de la campagne de communication, - Nombre d'association de broyage créées, - Nombre broyeurs mis à disposition par MC auprès des associations.			Indicateurs de mesure d'efficacité: - Evolution tonnages végétaux, - Nombre de visites sur le site internet dédié, - Nombre d'heures de broyage effectuées; à mettre en lien avec les volumes de végétaux évités			Commentaires :			

Etapas de réalisation et sous actions à mettre en œuvre								
Sous actions	Partenaires	Coût			Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement					
1/ Mettre en œuvre une campagne de communication pour valoriser les végétaux								
Construire la campagne de façon concertée	Service communication, associations de broyage, ...		30 000,00 €		1	30000	50	2021, 2022
Mettre en œuvre la campagne						0	20	2021
Réaliser un espace de démonstration permanent sur les sites adaptés		2 000,00 €	500,00 €		5	2500	10	2022
Prévoir des animations "jardiner au naturel" dans les déchèteries (inclus dans le marché pluriannuel animations territoriales biodéchets)			3 500,00 €		5	17500	5	2021
Planifier des animations complémentaires par les agents de sensibilisation sur les sites (prévoir de passer 2 fois par an par site)						0	100	2021
2/ Accompagner des dynamiques associatives								
Réunir les associations une à deux fois par an	Associations de broyage, CPIE Loire Anjou		1 000,00 €		5	5000	5	
Proposer un accompagnement individualisé aux associations			2 000,00 €		5	10000	5	
Accompagner les projets innovants des associations dont « le broyeur tour »	Horizon Bocage, autre à identifier		20 000,00 €		5	100000	25	
Mettre à disposition des broyeurs électriques et thermiques		90 000,00 €	3 000,00 €		5	15000	15	
3/ Accompagner les collectivités (Problématiques identifiées : plateformes de compostage, utilisation du compost, formation des agents,)								
Développer un réseau de partage d'expérience interne à Mauges communauté - Organisation de demi-journées de partage d'expérience (espaces de stockage, utilisation des matières...)	prestataire marché biodéchets		2 000,00 €		5	10000	15	
proposer un soutien individualisé à la mise en œuvre de plan d'actions Valorisation des végétaux	prestataire marché biodéchets		2 000,00 €		5	10000	5	
4/ Accompagner les synergies interprofessionnelles (collectivités/ paysagistes / agriculteurs)								
Dédier une étude sur les synergies existantes et le potentiel de développement	service développement, chambre d'agriculture, collectivités)		2 000,00 €		5	10000	15	
5/ Étudier de nouveaux débouchés pour les végétaux arrivés en déchèteries								
Méthanisation, branchages broyés et utilisés par des agriculteurs, compostage pour les boues d'épuration, broyage pour les composteurs partagés, ...	agriculteurs, communes						35	

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité						Calendrier 2021-2025
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Réformer l'accueil des usagers en déchèteries et accompagner la réduction des flux									
Action n°15	Travailler sur la séparation des flux gravats								
Lien avec les autres fiches actions : 11, 12, 15, 16, 17		Lien avec les autres plans d'actions : Fiche action 15 du plan économe circulaire et PCAET TI17				Public cible : Habitants Acteurs économiques Communes			
Contexte : Avec plus de 8 000 tonnes collectées par an, les gravats sont le 3ème flux le plus important pris en charge par la collectivité. Actuellement aucun tri n'est mis en place. L'ensemble des gravats part en enfouissement.						Porteur : Mauges Communauté (service gestion des déchets /déchèteries/ prévention)			
Les objectifs sont de : - Maintenir les tonnages pour éviter les dépôts sauvages, - Etudier et mettre en œuvre des solutions de tri et de valorisation des gravats -professionnels, particuliers dans les déchèteries principales, - Faire le lien avec les besoins identifiés des professionnels						Partenaires : service développement éco, entreprises BTP			
Enjeux : Valoriser les déchets valorisables / limiter l'enfouissement									
Moyens humains en jours :		nbre de jours sur 5 ans : 65			Moyenne annuelle en jours : 13				
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice									
Sur 5 exercices	15	15	0	35	0	5		0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 1 000,00 €			Moyenne annuelle : 200,00 €				
		Investissement : 0,00 €			Fonctionnement : 1 000,00 €				
Indicateurs de suivi de réalisation : - étude sur potentiel valorisable		Indicateurs de mesure d'efficacité : Tri mis en œuvre sur au moins deux déchèteries			Commentaires :				

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Etudier des gisements et des déchets valorisables							
2/ Expérimenter des solutions de tri et de valorisation en fonction des résultats de l'étude							
Mettre en place l'expérimentation						20	
Communiquer					1 000,00 €	5	
Suivre						10	
Déployer l'action						30	

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité				Calendrier 2021-2025		
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Réformer l'accueil des usagers en déchèteries et accompagner la réduction des flux									
Action n°16	Etudier les pistes de réemploi pour les flux bois – étudier les pistes de réemploi								
Lien avec les autres fiches actions : 11, 12, 16, 17		Lien avec les autres plans d'actions :				Public cible : Habitants, acteurs économiques, communes			
Contexte : - 2 000 tonnes par an : 164 000 €/an collecte + traitement, - 2 filières existantes : Bois classe A (palette, cageot), classe B (aggloméré, planche, bois traité...) - Seule la déchèterie de St Laurent des Autels réalise un tri des différentes qualités de bois ; bois en mélange sur les autres déchèteries, - Coûts actuels collecte + traitement : 55 € la tonne classe A et 82 € la tonne classe B en 2019.					Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets /déchèteries/prévention) Partenaires : Prestataire, associations d'insertion, Acteurs-relais du territoire				
Enjeux : améliorer la valorisation en créant des boucles locales									
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans : 30			Moyenne annuelle en jours : 6				
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice									
Sur 5 exercices	15	15	0	0	0			0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 0,00 €			Moyenne annuelle : 0,00 €				
		Investissement :			Fonctionnement : 0,00 €				
Indicateurs de suivi de réalisation :			Indicateurs de mesure d'efficacité		Commentaires :				

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Caractériser le flux							
Organiser une campagne de caractérisation sur plusieurs déchèteries, dont à Saint Laurent des autels où le bois est correctement trié.						10	2022
2/ Rechercher des filières							
Etudier les possibilités de mise en place de filières locales pérennes	à identifier					20	

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité						Calendrier 2021-2025
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Réformer l'accueil des usagers en déchèteries et accompagner la réduction des flux									
Action n°17	Agir sur les autres flux (plastique dur/polystyrène/ferraille/mobilier/D3E...)								
Lien avec les autres fiches actions : 11, 12,		Lien avec les autres plans d'actions : sur le tout-venant						Public cible : habitants, acteurs économiques	
Contexte : - Plastique dur : filière sur tous les sites de plus en plus restreinte et difficile à trier. Coût élevé de collecte et traitement à la tonne. - Polystyrène : filière viable mais peu étendue. Repreneur local motivé, - Ferraille : en 2020, pas de collecte en permanence sur tous les sites. Les objectifs sont de : - Augmenter le tonnage collecté dans ces différents flux (en lien avec la fiche action tout-venant), - Rechercher de nouvelles filières.							Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets /déchèteries/ prévention) Partenaires Acteurs-relais du territoire		
Enjeux :									
Moyens humains en jours :		nbre de jours sur 5 ans : 34			Moyenne annuelle en jours : 6,8				
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice									
Sur 5 exercices	10	34	0	0	0	10		0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 4 000,00 €			Moyenne annuelle : 800,00 €				
		Investissement : 0,00 €			Fonctionnement : 4 000,00 €				
Indicateurs de suivi de réalisation :		Indicateurs de mesure d'efficacité			Commentaires :				

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Polystyrène							
Cette filière fonctionne bien sur les 6 sites principaux. Améliorer le captage en concertation avec le prestataire de collecte	Alise					1	1er semestre 2021
2/ Ferraille							
Mode de collecte contraignant pour les usagers - en moyenne :1 samedi par mois par site principal. L'amélioration du captage passera par une collecte permanente sur les sites réhabilités						1	
3/ Plastiques durs							
Veiller aux nouvelles filières à responsabilité élargie des Producteurs (REP)						3	
Suivre l'évolution de ces filières						3	
4/ D3E							
Filière fonctionnelle							
Tester la mise en place de tri par les usagers entre matériel hors service et réutilisable						5	2021
5/ Veiller à l'opportunité de mettre en place de nouvelles filières							
Couettes - réalisé sur tous les sites							1er trimestre 2021
Jouets / loisir						3	
Articles bricolage						3	
Plâtre -						5	
6/ Communiquer sur l'ensemble des flux				4 000,00 €	1	4 000,00 €	10

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité				Calendrier 2021-2025		
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Réformer l'accueil des usagers en déchèteries et accompagner la réduction des flux									
Action n°18	Déchets dangereux – sensibiliser à l'utilisation de produits moins impactant – permettre des apports constants								
Lien avec les autres fiches actions : 11, 12, 16, 17			Lien avec les autres plans d'actions :			Public cible :			
Contexte : Les déchets dangereux des particuliers sont collectés en déchèteries.					Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets /déchèteries/ prévention)				
Les objectifs sont : - augmenter les tonnages, - sensibiliser les particuliers à utiliser des produits moins ou peu impactant sur la santé et l'environnement.					Partenaires Acteurs-relais du territoire				
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans : 35		Moyenne annuelle en jours : 7					
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice									
Sur 5 exercices	25	5	0	0	0	5		0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 2 000,00 €			Moyenne annuelle : 400,00 €				
		Investissement : 0,00 €			Fonctionnement : 2 000,00 €				
Indicateurs de suivi de réalisation :			Indicateurs de mesure d'efficacité		Commentaires :				

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ communiquer - sensibiliser							
Mettre en place des animations spécifiques organisées en déchèteries			1 000,00 €	1	1000	25	
Créer des supports de communication			1 000,00 €	1	1000	5	
2/ Former les gardiens							
Former régulièrement les gardiens sur les alternatives aux produits dangereux						5	

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité						Calendrier 2021-2025
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Accentuer la baisse des OMR									
Action n°19 100 % de possibilités de tri et valorisation des fermentescibles d'ici 2023									
Lien avec les autres fiches actions : 24		Lien avec les autres plans d'actions : Fiche Action 16 du Plan d'actions Economie Circulaire					Public cible : Habitants Acteurs économiques Communes		
Contexte : -Réglementaire : au 31 décembre 2023, chaque habitant du territoire devra avoir des solutions de tri et valorisation des biodéchets. Les solutions développées en 2020 sont la mise à disposition de composteurs individuels- depuis 2007, l'accompagnement à la mise en place de composteurs de quartiers et de composteurs autonomes en établissement depuis 2016. En 2020, un habitant produit en moyenne 19 kg de fermentescibles dans les ordures ménagères. Les objectifs sont : Auprès des professionnels de : - Rappeler les obligations réglementaires et les accompagner dans leurs recherches de solutions, Auprès des particuliers et producteurs de déchets assimilés de : - Mettre à disposition plusieurs solutions de tri et de valorisation des restes alimentaires.						Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets /collecte/ prévention) Partenaires : communes, professionnels, associations, habitants, Chambres consulaires Acteurs-relais du territoire			
Réduire de 10 kg/habitant les fermentescibles collectés dans les OMR.									
Enjeux : réglementation. Baisse des OMR									
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans : 680			Moyenne annuelle en jours : 136				
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice									
Sur 5 exercices	100	0	0	550	0	30		0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 429 750,00 €			Moyenne annuelle : 85 950,00 €				
		Investissement : 105 500,00 €			Fonctionnement : 324 250,00 €				
Indicateurs de suivi de réalisation :		Indicateurs de mesure d'efficacité			Commentaires :				

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
	Partenaires	Coût		Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP sur la durée totale du plan	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Etudier le gisement des fermentescibles professionnels et particuliers							
Quels sont les acteurs qui trient et valorisent ? Quelles sont les caractéristiques des usagers qui ne valorisent pas les fermentescibles ? Identifier des freins à la valorisation.	Valor3e					5	
Etudier l'opportunité de mise en place d'une collecte de biodéchets	Valor3e					20	
2/Amplifier la mise à disposition de composteurs individuels							
Mettre en place une communication régulière	Service communication / sensibilisation		500,00 €	5	2 500,00 €	10	
Achat de composteurs individuels		87 500,00 €				5	
Mise à disposition des composteurs auprès des communes						60	
Soutenir la pratique du compostage individuel auprès des habitants -questionnaires, réunions publiques, formation- étude de solutions						160	
3/Accentuer l'accompagnement du compostage partagé (établissement, quartiers)							
Caractériser des objectifs de déploiement (125 nouveaux sites - validation étude de faisabilité)	Marché biodéchets		64 350,00 €	5	321 750,00 €	60	
Développer une page internet dédiée						5	
Faire émerger un réseau d'acteurs autour du compostage partagé -	inclus marché						
Mettre en place des formations de référents de sites etdes guides composteurs	inclus marché					25	
Travailler en partenariat avec les services descommunes	inclus marché					50	
Achat de matériels (composteurs/grilles anti-rongeurs/crog...) - montage dossier ADEME		45 000,00 €				15	2023
Suivi du matériel et des sites autonomes (150)						150	
4/Mettre à disposition du matériel alternatif au compostage pour les usagers n'ayant pas de jardin							
Déployer la mise à disposition de lombricomposteurs		15 000,00 €				50	
Expérimenter la mise à disposition de composteurs d'appartement		3 000,00 €				50	
Communication presse						15	

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité				Calendrier 2021-2025		
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Accentuer la baisse des OMR									
Action n°20	Trier en toutes circonstances les déchets nomades – emballages/ verres/ biodéchets								
Lien avec les autres fiches actions :		Lien avec les autres plans d'actions : Contrat d'objectif CITEO				Public cible : Habitants Acteurs économiques Communes			
Contexte : - Selon la caractérisation Modecom Valor3e, il reste encore du gisement à capter (plastique 14kg/papiers 5kg/autres...)					Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets /collecte/ prévention)				
Les objectifs sont de : - Améliorer le tri des déchets dans les espaces publics intérieurs et extérieurs, - Accompagner le tri dans les espaces touristiques (campings, parcs, hébergements touristiques), - Accompagner le tri lors des évènements (voir fiche action 5),					Partenaires : communes; Osez-Mauges, organiseurs d'évènements				
Enjeux : baisse des OMR					Acteurs-relais du territoire				
Moyens humains en jours :		nbre de jours sur 5 ans : 176		Moyenne annuelle en jours : 35,2					
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice									
Sur 5 exercices	166	0	0	0	0	10		0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 11 000,00 €			Moyenne annuelle :		2 200,00 €		
		Investissement : 9 000,00 €			Fonctionnement :		2 000,00 €		
Indicateurs de suivi de réalisation :			Indicateurs de mesure d'efficacité		Commentaires :				

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre								
Sous actions	Partenaires	Coût			Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement					
1/ améliorer le tri des déchets sur l'espace public								
Expérimenter avec les communes volontaires la mise en place du tri dans les espaces publics extérieurs. Mise en place de matériels de tri sur place ou communication pour ramener les déchets au domicile pour le tri.							50	
Dans les bâtiments communaux accueillant du public : déploiement d'outils de pré-collecte et de communication.							50	
Etude avec les communes d'un mode de financement des outils de pré-collecte + outils de communication							5	
Création d'outils de communication							5	
Suivi des actions							15	
2/ Accompagner le tri dans les espaces touristiques (campings, parcs, hébergements touristiques)								
Campings (7) - Objectifs : s'assurer que le tri est bien en place (équipements/outils de communication adéquats), accompagner le compostage sur site. Diagnostic et accompagnement : 2.5 jours par site	Osez-Mauges	7 000,00 €					21	
Parcs (Au moins 2 : Natural parc/ Camifolia) : Mettre à disposition des équipements de tri en fonction des saisons	Osez-Mauges	2 000,00 €					5	
Hébergements touristiques : communication adéquate, accompagnement compostage	Osez-Mauges		2 000,00 €	1	2000		0	
Organiser un suivi régulier	Osez-Mauges						15	
3/ identifier des filières pérennes et les valoriser pour accompagner le tri des petits déchets								
Identifier les acteurs de la collecte des petits déchets Bouchons, mégots, stylos, ...	Fibre 49, autres à identifier						5	
Les mettre en visibilité							5	

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité						Calendrier 2021-2025
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Amplifier les actions en faveur des Textiles sanitaires lavable									
Action n°21	Accentuer l'accompagnement vers le développement des textiles sanitaires lavables								
Lien avec les autres fiches actions :		Lien avec les autres plans d'actions : Contrat d'objectif CITEO					Public cible : habitants, professionnels		
<p>Contexte :</p> <p>Avec 29 kg de textiles sanitaires par habitant selon le MODECOM réalisé par Valor3e en 2020, ce flux est le plus important de la production OMR. Les actions déjà en place : soutien à l'achat de couches lavables depuis 2012. En 2018, une stagiaire a réalisé un diagnostic sur les structures professionnelles type EHPAD, Hôpitaux, structures d'accueil de la petite enfance. En 2020, 182 foyers et 3 structures d'accueil ont bénéficié d'un soutien financier.</p> <p>Les objectifs sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et développer le soutien à l'achat de couches lavables auprès des particuliers et des professionnels, - Réaliser des actions auprès des professionnels gros producteurs, - Trouver des alternatives aux sèche-mains jetables dans les structures accueillant du public, - Réaliser des actions de sensibilisation grand public sur les alternatives aux textiles sanitaires jetables. <p>Objectifs de baisse : 5 kg par habitant en 2025.</p>						<p>Porteur</p> <p>Mauges Communauté (service gestion des déchets /collecte/ prévention)</p> <p>Partenaires : structures de la petite enfance, structures accueillant des adultes, entreprise coud de cœur,</p> <p>Acteurs-relais du territoire</p>			
Enjeux : Baisse des OMR									
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans : 85			Moyenne annuelle en jours : 17				
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice									
Sur 5 exercices	75	0	0	0	0	10		0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 46 000,00 €			Moyenne annuelle : 9 200,00 €				
		Investissement : 0,00 €			Fonctionnement : 46 000,00 €				
Indicateurs de suivi de réalisation :			Indicateurs de mesure d'efficacité		Commentaires :				

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Soutien à l'achat des couches lavables							
Soutenir les demandes de foyers (Objectif : 60 par an). Plan de communication associé			5 000,00 €	5	25000	15	en cours
Soutenir les demandes des structures d'accueil et petite enfance. Renouvellement de celles déjà équipées + recherche nouvelles structures.			3 000,00 €	5	15000	25	en cours
2/ Engager des actions auprès des structures accueillant des adultes							
Mettre à jour l'état des lieux existant, identifier les structures volontaires pour baisser leur production						5	2022
Mettre en œuvre une expérimentation	Coud de cœur		5 000,00 €	1	5000	5	2023
Suivre cette expérimentation						5	
3/ Rechercher des alternatives aux sèche-mains jetables							
Rechercher des alternatives répondant aux contraintes du COVID avec expérimentation à Mauges Communauté						10	
Communiquer sur ces alternatives						10	
4/ Lancer une campagne de communication pour réduire l'utilisation des lingettes jetables							
Campagne de communication sur les lingettes jetables	Service eau et assainissement / service communication		1 000,00 €	1	1000	10	
5/ Sensibiliser le grand public sur les alternatives aux produits d'hygiène féminine jetables							
Action à déterminer	Associations			1			

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité				Calendrier 2021-2025		
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Travailler sur la réduction et/ou la valorisation des autres flux									
Action n°22	Mettre en œuvre l'optimisation générale du service de collecte des emballages								
Lien avec les autres fiches actions :		Lien avec les autres plans d'actions : contrat CITEO ; PCAET				Public cible : Habitants Acteurs économiques Communes			
Contexte : - Une collecte d'OMR et d'emballages tous les 15 j en alternance (réalisation d'économies financières (2 millions sur 7 ans) et de GES (bilan carbone 368 TCO2), - Sacs jaunes dans les bourgs : contraintes sanitaires, paysagères et d'entretien par les communes, - Utilisation massive de consommables - et dérivés (utilisés pour autre chose que la collecte des emballages). Les objectifs sont de : - Continuer le travail avec le prestataire de collecte sur l'optimisation de la collecte, - Réaliser une étude de la mise ne place de bacs de regroupements dans les bourgs à forte contrainte d'urbanisme, - Améliorer la qualité du flux emballages collecté. Enjeux : amélioration de la qualité de la collecte des emballages						Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets /collecte/ prévention) Partenaires : Communes Prestataire : Brangeon Environnement Acteurs-relais du territoire			
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans : 755		Moyenne annuelle en jours : 151					
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice			100						
Sur 5 exercices	0	0	755		0			0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 2 366 000,00 €		Moyenne annuelle : 473 200,00 €					
		Investissement : 2 366 000,00 €		Fonctionnement : 0,00 €					
Indicateurs de suivi de réalisation : - Nombre de foyers équipés pour la première et la 2ème session,		Indicateurs de mesure d'efficacité : - retour des communes sur l'entretien de la voirie, - évolution de la qualité du flux.			Commentaires :				

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Modification des outils de pré-collecte des emballages							
Distribuer 21 000 bacs dans 35 nouveaux bourgs dans le cadre du nouveau marché de collecte qui démarre en mai 2021.		1 183 000,00 €				100	
Déployer l'action à l'échelle de l'ensemble du territoire, en fonction du résultat,		1 183 000,00 €				100	
Etudier le déploiement de colonnes d'apport volontaire (OMR et EMHV) pour les zones habitat dense							
2/ Rester en veille sur des dispositifs de pré-collecte							
3/ Améliorer la qualité du tri							
Poursuivre les actions de suivi réalisées par le pôle sensibilisation						550	

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité					Calendrier 2021-2025	
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Travailler sur la réduction et/ou la valorisation des autres flux									
Action n°23	Accompagner la réduction des emballages jetables dans les commerces de proximité								
Lien avec les autres fiches actions :		Lien avec les autres plans d'actions : En relation directe avec la fiche action 20 du plan d'actions ECI					Public cible : Habitants Acteurs économiques Communes		
Contexte : 82 commerces alimentaires sont en activité sur le territoire de Mauges Communauté, dont 60 établissements de restauration rapide qui pratiquent la vente à emporter (base SIRENE). Cette dernière est quasi-systématiquement associée à l'utilisation d'emballages à usage unique, donc fortement productrice de déchets. Les objectifs de cette action sont : - Expérimenter l'utilisation d'emballages réutilisables dans les commerces alimentaires pratiquant la vente à emporter, - Promouvoir la réutilisation d'emballages et la consommation responsable auprès des usagers, - Valoriser les commerces engagés.							Porteur Mauges Communauté (service Développement) Partenaires : Communes CCI/CMA/CA Adecc/AECM/CEMA/Evre&Co/L'Oréenne Associations de commerçants ZD Mauges Osez Mauges Acteurs-relais du territoire : Les commerces		
Enjeux : Réduction de la consommation de ressources (biomasse, plastiques...) Allongement de la durée de vie des emballages Réduction des déchets (OMR, collecte séparée) Sensibilisation des professionnels et des clients									
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans : 65			Moyenne annuelle en jours : 13				
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice									
Sur 5 exercices	5	0	0	0	0	10	50	0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 11 800,00 €			Moyenne annuelle : 2 360,00 €				
		Investissement : 0,00 €			Fonctionnement : 11 800,00 €				
Indicateurs de suivi de réalisation : Nombre de commerces rencontrés		Indicateurs de mesure d'efficacité : Nombre de commerces accompagnés Gisement d'emballages évité			Commentaires :				

Etapas de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Accompagner les commerces alimentaires vers l'utilisation d'emballages réutilisables							
Réunir une équipe-projet						5	
Consulter les partenaires et les acteurs de la filière	CCI/CMA/Adecc /assos de commerçants/ réseaux d'entreprises					5	S2 2021
Étudier les dispositifs d'emballages réutilisables	CMA					10	S2 2021
Organiser une réunion de concertation avec les acteurs d	CCI/CMA/Adecc/assos de commerçants/ réseaux d'entreprises		1 800,00 €			5	S2 2021
Rencontrer un échantillon de commerçants de détail	CCI/CMA/Adecc/assos de commerçants/ réseaux d'entreprises		4 950,00 €			10	S2 2021
Identifier des commerces volontaires pour une expérience	CCI/CMA/Adecc/assos de commerçants/ réseaux d'entreprises					5	S2 2021
Rédiger/mettre à disposition des commerçants un guide technique sur les solutions de mise en œuvre	ZD Mauges ? Service communication ?		500,00 €			5	S2 2021
Communiquer sur l'action + développer des outils dans les commerces (prévoir d'ajouter 3 000 € en fonctionnement)	Service communication CCI/CMA/Adecc/assos de commerçants/ réseaux d'entreprises		500,00 €			10	S1 2022
Réaliser un suivi du déploiement de l'action	CMA ?		4 050,00 €			7	2022
Mettre en avant les retours d'expérience (communiquer)	CCI/CMA/Adecc/assos de commerçants/ réseaux d'entreprises		500,00 €			3	2022-2023

65

Retour au sommaire

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité				Calendrier 2021-2025		
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Travailler sur la réduction et/ou la valorisation des autres flux									
Action n°24	Affiner le schéma de collecte des Textiles-Linge-Chaussures- TLC –								
Lien avec les autres fiches actions :		Lien avec les autres plans d'actions : ECI				Public cible : Habitants			
Contexte : - Peu de textiles sont retrouvés dans les OMR selon la caractérisation Modecom réalisée par Valor3e en 2019 : 1,5 kg/hab. - 3 collecteurs différents (La croix rouge, le relais, Eco textile), - Le territoire est bien desservi en nombre de bornes par habitant, - Plusieurs repreneurs présents sur un même point, - Des difficultés de fonctionnement constatées sur cette filière. Les objectifs sont de : - Garder ce maillage dense, - Veiller à communiquer régulièrement sur le geste de tri.					Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets /collecte/ prévention/Développement) Partenaires : La croix rouge, le Relais, Eco-textile, Atima Acteurs-relais du territoire				
Enjeux : réduire les textiles mis au tout venant									
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans : 0		Moyenne annuelle en jours : 0					
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	Stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice									
Sur 5 exercices	2,5	0	10	0	0	2,5		0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 0,00 €			Moyenne annuelle : 0,00 €				
		Investissement :			Fonctionnement : 0,00 €				
Indicateurs de suivi de réalisation :		Indicateurs de mesure d'efficacité			Commentaires :				

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Communiquer vers le grand public sur l'intérêt du réemploi des textiles							
Elaborer des articles						5	
2/ Maintenir une filière et rechercher de solutions pérennes							
Échanger avec les partenaires - mettre en œuvre une veille réglementaire						10	

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité				Calendrier 2021-2025		
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Travailler sur la réduction et/ou la valorisation des autres flux									
Action n°25 Accompagner le développement de la consigne du verre									
Lien avec les autres fiches actions :		Lien avec les autres plans d'actions : En relation directe avec la fiche action 19 du plan d'actions ECI				Public cible : Habitants Acteurs économiques Communes			
<p>Le Sirdomdi, puis Mauges Communauté ont lancé une démarche de réflexion autour du retour de la consigne des bouteilles en verre sur le territoire. La Collectivité est partenaire de Bout' à Bout', association régionale travaillant sur le déploiement de la consigne verre au niveau des Pays de la Loire. Dans le cadre du CODEC, le Sirdomdi/Mauges Communauté ont conduit une étude de faisabilité pour la mise en place d'un dispositif de consigne des bouteilles en verre auprès des viticulteurs du territoire, en 2017. L'étude a conclu que les producteurs viticoles n'étaient pas encore prêts à l'expérimentation, mais pourraient mettre en place une solution « clé en main ».</p> <p>En 2020, l'association Bout' à Bout' s'apprête à déployer un dispositif de consigne de casiers à bouteilles à destination des producteurs de vins, jus et bière, ceci à l'échelle du Maine-et-Loire.</p> <p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier les dispositifs d'aide à l'expérimentation des entreprises, - Expérimenter un dispositif de consigne de bouteilles en verre (possiblement auprès de producteurs de jus et de brasseurs indépendants du territoire), - Communiquer sur ce dispositif auprès des producteurs de vin, jus, et bière. 					<p>Porteur Mauges Communauté (service développement)</p> <p>Partenaires : Bout à bout</p> <p>Acteurs-relais du territoire</p>				
<p>Enjeux : Réduction des déchets d'emballages en verre (DMA et professionnels) Réduction de la consommation de ressources des acteurs économiques (sables) Sensibilisation au réemploi</p>									
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans :		10	Moyenne annuelle en jours :		2		
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	Stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice									
Sur 5 exercices	10	0	0	0	0			0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans :		24 500,00 €	Moyenne annuelle :		4 900,00 €		
		Investissement :		18 000,00 €	Fonctionnement :		6 500,00 €		
Indicateurs de suivi de réalisation : Réalisation de l'étude de faisabilité sur la consigne du verre, Mise en place des deux dispositifs.				Indicateurs de mesure d'efficacité : > 3 producteurs/commerces engagés dans la démarche		Commentaires :			

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
Rencontrer Bout' à Bout'	Bout' à Bout'					0	S2 2020
Présenter le projet aux élus – organiser une visite/présenter des retours d'expérience	Service déchets/CCI/CMA /Bout à Bout/assos d'entreprises					0	2021
Participer au déploiement logistique de la consigne des casiers	Bout' à Bout'	18 000,00 €	6 000,00 €			0	2021-2023
Lancer le dispositif (communication)	Service communication, Service déchets/CCI/CMA /Bout à Bout/assos d'entreprises		500,00 €			0	2021-2022
Suivre le dispositif, communiquer						10	

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité				Calendrier 2021-2025		
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique						
Travailler sur la réduction et/ou la valorisation des autres flux									
Action n°26	Papier –amplifier le Stop pub - améliorer le tri -mettre en place une action éco-exemplaire								
Lien avec les autres fiches actions :		Lien avec les autres plans d'actions : ECI				Public cible : Habitants Acteurs économiques Communes			
Contexte : - La collecte du papier est en baisse régulière depuis une dizaine d'années, notamment liée au développement de l'usage du numérique, - Il reste encore 5 kg/hab/an de papiers dans les OMR, - Les professionnels sont tenus de trier le papier - tri 5 flux.					Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets /collecte/ prévention/Développement)				
Les objectifs sont : - Mettre les autocollants stop pub à disposition du plus grand nombre, - Inciter les professionnels à mieux trier et valoriser le papier, - Développer une action éco exemplaire liée à l'utilisation du papier sur Mauges communauté.					Partenaires : communes, poste, Acteurs-relais du territoire				
Enjeux : préservation de la biomasse / amélioration du tri									
Moyens humains en jours :		Nbre de jours sur 5 ans : 36		Moyenne annuelle en jours : 7,2					
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	Stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice	2.7								
Sur 5 exercices	34	0	0	0	0	2		0	0
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 1 500,00 €		Moyenne annuelle : 300,00 €					
		Investissement : 0,00 €		Fonctionnement : 1 500,00 €					
Indicateurs de suivi de réalisation :		Indicateurs de mesure d'efficacité		Commentaires :					

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre							
Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Développer les autocollants stop pub							
Proposer à chaque emménagement d'insérer un stop pub au guide qui est envoyé.						1	
Imprimer et renvoyer à toutes les mairies déléguées des stop-pub à jour et les inviter à mettre les stop pub en évidence.			1 500,00 €	1	1500	3	2022
Etudier la possibilité avec la poste de remettre des stop pub aux facteurs qui le souhaitent							
Être vigilant sur la mise en place de l'action inversée : OUI Pub						0	
2/ Inciter les professionnels à mieux trier							
Informers les professionnels sur le tri 5 et 7 flux. Questionner sur le papier. (cf. FA 11 Professionnels assimilés)						0	
3/ Mettre en place une action éco-exemplaire en interne - MC puis communes							
Mettre en place un groupe de travail autour de la thématique (achat du papier/utilisation dans la collectivité)						5	
Mettre en place les actions préconisées par le groupe de travail						10	
Comparer les consommations avant et après						2	
Communiquer sur les résultats							
Partager les actions préconisées avec les communes						15	

[Retour au sommaire](#)

Approvisionnement Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité	Calendrier 2021-2025
Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valorisation Énergétique	

Travailler en coordination avec les services en interne sur des thèmes transversaux et sur l'éco-exemplarité

Action n°27 **Promouvoir et soutenir le numérique responsable et durable**

Lien avec les autres fiches actions :	Lien avec les autres plans d'actions : ECI	Public cible : Habitants Acteurs économiques Communes
--	---	---

<p>Contexte/ problématique : Le développement du numérique génère des rejets de GES et des pollutions (liées à la fabrication des appareils, à leur utilisation et à leur fin de vie). C'est un sujet relativement nouveau dont la collectivité peut se saisir. Plusieurs enjeux sont à la croisée de ce sujet : l'enjeu social : l'accès au numérique pour tous (nous avons vu par exemple lors de la crise sanitaire de 2020 que les foyers n'avaient pas tous accès à des outils numériques leur permettant le suivi scolaire à la maison. Les enjeux environnementaux avec la consommation importante d'objets liés au numérique. Une question se pose sur la durée de vie des objets qui participent pleinement à la pollution lors des phases de construction, de transport puis de fin de vie. Enfin, la consommation d'énergie liée à la multiplication des échanges numériques. Le développement du numérique induit l'augmentation des impacts écologiques. Entre la transition numérique et la transition écologique, le numérique durable semble une voie à emprunter.</p> <p>Les objectifs sont de : - sensibiliser les habitants au numérique durable.</p>	<p>Porteur Mauges Communauté (service gestion des déchets /collecte/ prévention/Développement)</p> <p>Partenaires : Centre sociaux, communes, acteurs du réemploi, service développement, Itancia</p> <p>Acteurs-relais du territoire</p>
--	--

Enjeux : réduire l'empreinte du numérique notamment en favorisant le réemploi du matériel.

Moyens humains en jours :	Nbre de jours sur 5 ans : 27	Moyenne annuelle en jours : 5,4
----------------------------------	------------------------------	---------------------------------

Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	Stratégie écologique	Osez-Mauges
Sur un exercice	4,4								
Sur 5 exercices	22	0	0	0	0	5		0	0

Montants en €	Coût de l'action sur 5 ans : 0,00 €	Moyenne annuelle : 0,00 €
	Investissement :	Fonctionnement : 0,00 €

Indicateurs de suivi de réalisation :	Indicateurs de mesure d'efficacité	Commentaires :
--	---	-----------------------

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre

Sous actions	Partenaires	Coût		Unité	Total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
		Investissement	Fonctionnement				
1/ Promouvoir le numérique responsable durable à l'échelle du territoire							
Mettre en place des outils de communication (page internet)						5	
S'appuyer sur le MOOC numérique responsable durable de l'ADEME						0	
2/Soutenir les projets qui visent à développer le réemploi des DEEE, notamment l'équipement des foyers en outils numériques							
Identifier les initiatives existantes,						6	S1 2022
Identifier les besoins en déploiement.						6	
3/Sensibiliser les agents de la collectivité au numérique responsable au bureau							
						10	S2 2022

[Retour au sommaire](#)

Annexe

Organisation des consultations

1/ Consultation des partenaires

27 partenaires ont été consultés entre mai et septembre 2021 par l'intermédiaire d'un courriel les invitant à réagir au projet soit par retour de mail soit au cours d'un entretien téléphonique.

Les documents consultables étaient : le diagnostic de territoire, le programme d'actions économie circulaire et le projet de PLPDMA.

Les réponses :

- 6 partenaires ont répondu favorablement et l'ont fait avec des propositions.
- 4 partenaires ont répondu favorablement au projet,
- 17 partenaires n'ont pas fait de retour.

Nom de la structure	Retours	Retour des partenaires
ADEME Régional		
Région Pays de la Loire		
Valor3e	X	Souhait d'intégrer la participation de Valor3e à la CCES et développer les échanges entre Valor3e et les membres autour de la prévention
Chambre de Commerce et d'Industrie	X	Proposition de partenariat sur les actions en lien avec le réemploi, les gravats, les déchets dangereux et les biodéchets des professionnels
Chambre des Métier et d'Artisanat		
Chambre d'Agriculture	X	Proposition de partenariat sur les actions en lien avec les biodéchets
Mission Bocage		
CPIE Loire Anjou		
Horizon Bocage	X	Proposition de partenariat autour d'un projet de Scierie mobile
Echappée Verte		
ZD en Mauges	X	Multiplés remarques sur les fiches actions
CSI du Chemillois	X	S'interroge sur la place de leur centre social et des centres sociaux en général sur les multiples plans (PAT, PCAET, PECi, PLPDMA) et quels projets porter en commun ?
CSI Evre et Mauges	X	RAS
CSI Rives de Loire		
AIM		
Alise		
Fibre 49	X	
Bout à bout	X	RAS
Les petits ruisseaux		
Les copeaux de l'Evre		
Familles Rurales St André		
Les Copeaux d'abord		
Jardinat'		
Jardi Eco Sol		
Arbre Bleu		
Ecocyclerie des Mauges		
Atima		
Agirec		

2/ Consultation de la Commission Consultative d'élaboration et de Suivi du programme économie circulaire et du plan local de prévention et des déchets ménagers et Assimilé.

La CCES s'est réunie le 6 décembre 2021. Le projet de PLPDMA a été présenté.

La CCES a émis un avis positif favorable à la réalisation du plan.

3/ Consultation des habitants

Les habitants ont été consultés entre le 15 janvier et le 15 février 2022.

Pour annoncer la consultation,

- un univers graphique a été créé,
- deux articles dans la presse sont parus,
- des affiches ont été déposées dans les mairies déléguées et principales du territoire et dans les déchèteries,
- deux post Facebook ont été réalisés,
- un mail a été adressé aux partenaires pour les inviter à diffuser l'information,
- une signature mail annonçant la consultation a été créée et diffusée.

La consultation a été réalisée via le site Internet de Mauges Communauté. Les habitants avaient à disposition le diagnostic de territoire et projet de PLPDMA.

Ils pouvaient se prononcer sur 25 des 27 actions ; s'ils l'appréciaient ou la dépréciait. Ils pouvaient la commenter.

La consultation du public a recueilli 723 votes, 53 commentaires réalisés par 39 personnes sur le site internet et 14 sur les publications Facebook.

Ainsi les avis émis ont été pris en compte mais n'ont pas entraîné de changements conséquents dans la constitution du PLPDMA.